



AGRÉGATION EXTERNE D'ARABE

Session 2018

Rapport de jury présenté par Luc Deheuvels

Président du jury

Concours de recrutement du second degré / Rapport de jury d'agrégation d'arabe



Ce document est également disponible sur le site interuniversitaire

<https://aracapag.hypotheses.org>

où l'on trouvera des liens avec d'autres sites)



SOMMAIRE

1. RAPPEL DES EPREUVES DU CONCOURS
2. COMPOSITION DU JURY
3. PROGRAMMES DE LA SESSION 2008
4. ELEMENTS STATISTIQUES
5. COMMENTAIRE GENERAL
6. EPREUVES ECRITES
 1. Dissertation en arabe littéral
 2. Commentaire en langue française d'un texte du programme
 3. Version
 4. Thème
 5. Linguistique
7. EPREUVES ORALES
 1. Leçon en arabe littéral portant sur une question du programme
 2. Commentaire en français d'un texte inscrit au programme
 3. Commentaire en arabe littéral d'un texte littéraire ou de civilisation hors programme, suivi d'un entretien en arabe littéral avec le jury
 4. Commentaire linguistique et culturel en français à partir de documents hors programme (écrits ou sonores) présentant une ou plusieurs variétés de l'arabe (dialectal, moyen, littéral moderne ou classique) incluant au moins une variété dialectale.
8. ANNEXES : SUJETS DE LA SESSION 2018



1. RAPPEL DES EPREUVES DU CONCOURS

Sections et modalités d'organisation des concours de l'agrégation :

[Arrêté du 28 décembre 2009 modifié](#)

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

[Arrêté du 1er juillet 2013](#)

? *Épreuves écrites d'admissibilité*

Pour toutes les épreuves, seul l'usage de dictionnaires arabes monolingues est autorisé.

Dissertation en arabe littéral

- Durée : 6 heures
- Coefficient 2

La dissertation porte sur le programme.

Commentaire en langue française d'un texte

- Durée : 6 heures
- Coefficient 2

Le texte du commentaire est inscrit au programme.

Linguistique

- Durée : 6 heures
- Coefficient 2

Commentaire dirigé en français d'un texte en langue arabe, hors programme, comportant des questions de linguistique du programme et des questions de grammaire hors programme. Ces questions sont posées en français.



Épreuve de traduction

- Durée totale de l'épreuve : 6 heures
- Coefficient 3

Cette épreuve est constituée d'un thème et d'une version.

Les textes à traduire sont distribués simultanément aux candidats au début de l'épreuve. Ceux-ci consacrent à chacune des deux traductions le temps qui leur convient, dans les limites de l'horaire imparti à l'ensemble de l'épreuve de traduction. Les candidats rendent deux copies séparées et chaque traduction est comptabilisée pour moitié dans la notation.

Épreuves orales d'admission

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

Pour l'épreuve 1 et l'épreuve 2, le jury se réserve la possibilité de poser des questions au candidat à l'issue de sa prestation, dans la langue de l'épreuve, dans la limite de la durée réglementaire prévue.

Leçon en arabe littéral

- Durée de la préparation : 5 heures
- Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum
- Coefficient 3

La leçon porte sur une question du programme.

Commentaire en français d'un texte

- Durée de la préparation : 5 heures



- Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum
- Coefficient 3

Le texte du commentaire est inscrit au programme.

Commentaire en arabe littéral suivi d'un entretien en arabe littéral

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)
- Coefficient 2

Commentaire en arabe littéral d'un texte littéraire ou de civilisation hors programme, suivi d'un entretien en arabe littéral avec le jury.

Commentaire linguistique et culturel en français

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)
- Coefficient 2

Commentaire linguistique et culturel en français à partir de documents hors programme (écrits ou sonores) présentant une ou plusieurs variétés de l'arabe (dialectal, moyen, littéral moderne ou classique) incluant au moins une variété dialectale.

L'exposé est suivi d'un entretien en français, qui peut comporter une partie en arabe dialectal. Il est tenu compte de l'option d'arabe dialectal choisie par le candidat lors de son inscription.



2. COMPOSITION DU JURY

SESSION 2018

Luc DEHEUVELS	Professeur des universités à l'INALCO, Président du jury
Sophie TARDY	Inspectrice générale de l'Éducation nationale, Vice-présidente du jury
Frédéric LAGRANGE	Professeur des universités à Sorbonne Université Secrétaire du jury
Marie-Hélène AVRIL	Maître de conférences à l'Université Montaigne-Bordeaux
Mohamed BAKHOUCHE	Professeur des universités, Université d'Aix-Marseille
Salam DIAB-DURANTON	Professeur des universités, Université Grenoble Alpes
Frédérique GUGLIELMI-FODA	Professeure agrégée détachée à l'Institut du Monde Arabe
Pierre-Louis REYMOND	Professeur agrégé, Lycée du Parc, Lyon
Marcella RUBINO SAADI	PRAG, Université de Paris 1
Floréal SANAGUSTIN	Professeur des universités, Université de Lyon 2
Manuel SARTORI	Professeur des universités, Université d'Aix-Marseille



3. PROGRAMMES DE LA SESSION 2018

Linguistique

Questions n°1 et 2 - Linguistique arabe médiévale et linguistique contemporaine

La dérivation verbale et verbo-nominale en arabe : le sens grammatical des patrons verbaux et des dérivés nominaux immédiats.

Textes d'explication (1) – Corpus linguistique :

– Introduction du *Kitāb al-Ši'r wa-l-Šu'arā'*, d'Ibn Qutayba, édition critique Aḥmad Muḥammad Šākīr, 2^e éd., Le Caire, 1968, 2 vol., réimpr. Beyrouth : Dār al-Turāṭ al-'arabī, s.d., ou toute autre édition, volume 1, p. 65 à 109 (du début de l'ouvrage à 'Awā'il al-šu'arā', chap. non inclus).

– Yūsuf Zaydān, *al-Nabaṭī*, Le Caire : Dār al-Šurūq, 2010, p. 9 à 106 (du début du roman à *Tajallī l-'aḍrā'*, chap. non inclus).

Textes d'explication (2) – Ouvrage linguistique médiéval à lire et analyser :

al-'Astarābādī, Raḍīyy al-Dīn, *Šarḥ Šāfiyat Ibn al-Ḥājjib*, édition critique M. Nūr al-Ḥasan, M. al-Zafzāf et M. 'Abd al-Ḥamīd, Beyrouth, Dār al-Kutub al-'ilmiyya, 1975, 4 vol. Vol. 1, p. 67-151 (en particulier p. 71-111).

Littérature

Question n°3 - Littérature médiévale

L'oeuvre et le destin de Baššār b. Burd, poète immense, personnage admiré et maudit, tels que nous les donne à lire la notice du Livre des Chansons d'Abū l-Faraġ al-Išfahānī.

Texte d'explication :

Abū l-Faraġ al-Išfahānī, "Aḥbār Baššār b. Burd wa-nasabuh", in : *Kitāb al-Aġānī*, Le Caire: Maṭba'at Dār al-Kutub al-Mišriyya (1^e éd. 1927-1964, 24 vol. et 2 vol. d'index, ou toute édition ultérieure), vol. 3, p. 135 à 250.

Question n° 4 - Littérature moderne et contemporaine :

Relecture d'un mythe classique et renouvellement de l'expression littéraire au XX^{ème} siècle : la figure du Maġnūn dans la littérature arabe moderne

Textes d'explication :

Aḥmad Šawqī, *Maġnūn Laylā*, toute édition (texte en pdf disponible en ligne)

Salāḥ 'Abd al-Šabūr, *Laylā wa-l-Maġnūn*, toute édition (texte en pdf disponible en ligne)

Qāsim Ḥaddād, *Aḥbār Maġnūn Laylā*, 1996 (en ligne sur le site du poète <http://www.qhaddad.com/>, lien : http://www.qhaddad.com/ar/magnoon/magnoon_f.asp).

Culture et civilisation

Question n°5 - Culture et civilisation médiévale :

Rationalisme et théologie en Islam médiéval : le cas du mu'tazilisme.

Texte d'explication :

al-Qāḍī 'Abd al-Ġabbār (– *al-mansūb ilā*), *al-Uṣūl al-ḥamsa*, éd. Fayṣal Budayr 'Awn, Laġnat al-ta'līf wa l-ta'rīb wa-l-našr, Ġāmi'at al-Kuwayt, 1998.

Question n°6 - Culture et civilisation moderne et contemporaine :

Chant et chanson en Egypte, 1903-2016 : art national et expressions sociétales.

Textes d'explication :

Recueil de textes à télécharger sur <http://aracapag.hypotheses.org/category/cours-et-documents>.

Rappel relatif à l'ensemble des questions : Les textes d'explication correspondant aux textes du programme sont bien entendu susceptibles de faire l'objet d'un commentaire de texte à l'écrit comme à l'oral. En linguistique toutefois, les textes d'explication (corpus ou ouvrages médiévaux) ne peuvent être donnés qu'à l'oral. (A l'écrit, le sujet de linguistique porte réglementairement sur un texte hors-programme.)



BIBLIOGRAPHIE

N.B. :

La bibliographie ci-dessous est indicative. Elle est destinée à faciliter l'accès aux questions et aux textes, chaque candidat étant naturellement invité à consulter d'autres sources. Les références données en bibliographie ainsi que les textes d'explication doivent, comme il est attendu de candidats à un concours de l'enseignement, faire l'objet d'une lecture critique.

Pour toutes les questions, on consultera, outre les autres oeuvres des auteurs dont les textes sont au programme, les articles de l'*Encyclopédie de l'Islam*, Leiden : Brill (éditions I, II et III). Pour les questions touchant à la langue, il convient de consulter les articles correspondants de l'*Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, éditeur principal Kees Versteegh, Leiden : Brill.

QUESTIONS N°1 et 2 : Linguistique médiévale/linguistique contemporaine

AL-GALĀYINĪ M., *Gāmi' al-durūs al-'arabiyya*, 1912, 19^e éd. revue par M. S Al-Nādirī, Beyrouth, al-Maktaba al-'Aşriyya, 1995, 3 vol. en un. V. notamment : vol. 1, p. 160-192 et 207-230.

AMMAR, S. et DICHY, J., *Les verbes arabes*, Paris, Hatier (collection Bescherelle), 2^e éd. 2008, notamment le chap. sur "Les formes verbales de l'arabe".

AUDEBERT, C., "Le cas du participe actif dans le parler du Caire. Vers une grammaire à usage didactique", in P. Larcher (éd.), *Langue et Littératures arabes*, n° spécial du B.E.O., t. XLVI, 1994, Damas, I.F.E.A.D., p. 55-78.

AYOUB, Georgine, "Sémantique et analogie dans la tradition grammaticale arabe: la valeur des formes verbales", in D. Kibbee (ed.), *History of Linguistics 2005*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 2007, p. 386-404.

DICHY, J., "Mémoire des racines et mémoire des mots : le lexique stratifié de l'arabe", in T. Baccouche, A. Clas et S. Mejri (éds.), *La Mémoire des mots*, n° spécial de la *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, 117, 35^e année, 1997, p. 93-107

— *Sens et forme des verbes et des dérivés nominaux les plus immédiats*, Cours de préparation au CAPES d'arabe, 2002-03. Vanves : Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

— "Sens des schémas et sens des racines en arabe : le principe de figement lexical (PFL) et ses effets sur le vocabulaire d'une langue sémitique", in L. Panier et S. Rémi-Giraud, éds., *La polysémie ou l'empire des sens, Lexique, discours, représentations*, Presses Universitaires de Lyon, 2002, p. 189-211

— "Fa'ula, fa'ila, fa'ala : dispersion et régularités sémantiques dans les trois schémas simples du verbe arabe", in: H. Motzki and E. Ditters (eds), *Approaches to Arabic Linguistics. Studies in Arabic Linguistics offered to Kees Versteegh on his 60th birthday*, Leiden: E.J. Brill, 2007, p. 312-365.

FLEISCH, H., *Traité de philologie arabe*, vol. 2, Beyrouth, Imprimerie catholique, 1979.

GRAND HENRI, J., "Le verbe réfléchi-passif à t préfixé de la forme simple dans les dialectes arabes", in *Museon*, t. 87, 1975, p. 441-447.

IBN MĀLIK, *La Alfīyah d'Ibnu Mālik, suivie de la Lāmiyyah sur la dérivation verbale et d'un lexique arabe-français des termes techniques*, trad. française A. GOGUYER, 1886, réimpr. Beyrouth, Librairie du Liban, 1995 (texte arabe en regard, index et lexique bilingue).

IBN QOTAĪBA, *Introduction au Livre de la Poésie et des Poètes*, Introduction, traduction et commentaire par M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, Paris, Les Belles-Lettres, 1947.

IBN 'UŞFŪR AL-'IŞBĪLĪ, *'al-Mumti' fī l-taşrīf*, édition F. Qabbāwa, 3^e éd., Dār al-'Āfāq al-jadīda, Beyrouth, 2 volumes, 1978.

IBN YA'ĪŞ, *Şarḥ al-Mulūkī fī l-taşrīf*, éd. F. Qabbāwa, Alep, Al-Maktaba al-'arabiyya, 1^e éd., 1973, notamment p. 67-84.

IBN YA'ĪŞ, *Şarḥ al-Mufaşşal*, Le Caire, Maktabat al-Mutanabbī/Beyrouth, 'Ālam al-kutub, 10 tomes en 2 vol.. Voir t. 6, p. 43-91 et t. 7, p. 152-162.

JOMIER, J. et KHOUZAM, J., *Manuel d'arabe égyptien (Parler du Caire)*, Paris, Klincksiek, 2^e éd., 1973.

LARCHER, P., "Syntaxe et sémantique de l'arabe classique vues 'nouvelles' et questions en suspens", *Quaderni di Studi Arabe* n° 17, 1999, p. 3-27 ;

— "Vues 'nouvelles' sur la dérivation lexicale en arabe classique", in L. Edzard and M. Nekroumi (eds), *Tradition and Innovation. Norm and Deviation in Arabic and Semitic Linguistics*, Wiesbaden, Harrasowitz, 1999, p. 103-123.

— "Dérivation lexicale et relation au passif en arabe classique". *Journal asiatique* 284, 2, 1996, p. 265-290.

— *Le système verbal de l'arabe classique*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, 2^e éd. revue et augmentée, 2012.



LENTIN, J., "A propos de la valeur 'intensive' de la 2^{ème} forme verbale en arabe syrien, modalité et expressivité. Vers un renouvellement du système verbal ?" in A. S. KAYE (ed.) *Semitic Studies in honour of Wolf Leslau on the occasion of his 85th birthday, November 14th, 1991*, vol. 2, Wiesbaden, Harrassowitz, 1991, p. 891-916.

LYONS J., *Sémantique linguistique*, trad. française J. Durand et D. Boulonnais, Paris, Larousse, 1990.

NŪR AL-DĪN, 'Iṣām, *'Abniyat al-fi'l fi Ṣāfiyat Ibn al-HāJib*, Beyrouth, Al-Mu'assasa al-Gāmi'iyya li-l-dirāsa wa-l-naṣr, 2^e éd. revue et augmentée, 2002 (1^e éd., 1982).

QABBĀWA, Faḥr al-Dīn, *Taṣrīf al-'asmā' wa-l-'af'āl*. Beyrouth : Maktabat al-Ma'ārif, 3^e éd., 1998.

ROMAN, A., *La création lexicale en arabe. Ressources et limites de la nomination dans une langue humaine naturelle*, Lyon, P.U.L. (coll. "Études arabes") 1999, 2^e éd. revue et augmentée, Presses Universitaires de Lyon et Université de Kaslik, 2005.

— *Grammaire systématique de la langue arabe*, Paris, L'Hamattan, 2011.

WRIGHT, W., *A Grammar of the Arabic Language*, 1896-98, réimpr. Beyrouth, Librairie du Liban, 1974.

QUESTION N°3 : Littérature médiévale

AL-FAḤḤĀM, Šākir, *Nazarāt fi dīwān Baššār b. Burd*, Damas: Maṭbū'āt Maḡma' al-luḡa l-'arabiyya, 2^e éd., 1983.

AL-ŠAK'AH, Muṣṭafā, *al-Ši'r wa-l-šu'arā' fi l-'aṣr al-'abbāsī*, Beyrouth : Dār al-'ilm li-l-malāyīn, 1979 (3^e éd. – 1^e éd., 1973).

BAŠŠĀR IBN BURD, *Dīwān*, édition critique Muḥammad al-Tāhir Ibn 'Āšūr, Le Caire, Maṭba'at laḡnat al-ta'līf wa-l-tarḡama wa-l-naṣr, 4 volumes, 1950-56.

Bashshar Ibn Burd. Selections From The Poetry Of Baššār, Ed. With Translation And Commentary And An introductory sketch of Arabic poetic structures by A. F. L. Beeston. Cambridge University Press, 1977.

Diwan Bashshar ibn Burd ibn Bahman ..., translated by Arthur Wormhoudt. [Oskaloosa, Iowa], William Penn College, 1976.

GHEDIRA Aneur, « La fréquence du mot 'ayn/oeil dans les poèmes de Baššār l'aveugle », *Arabica* 28, 1981, p. 1–37.

— « Quelques observations sur le texte du "Dīwān" de Baššār », *Bulletin d'études orientales* 31, 1979, p. 63–80.

— *Répertoire général des oeuvres poétiques [de] Baššār ibn Burd*, [Lyon] : Université Jean-Moulin Lyon 3, 1974.

GOLDZIEHER, I., « The Shu'ūbiyya », *Muslim Studies*, éd. S.M. Stern, trad. C.R. Barber et S.M. Stern, Londres, George Allen & Unwin Ltd., 1966.

IBN 'ĀŠŪR, Muḥammad al-Tāhir, « Muqaddima » in Baššār b. Burd, *Dīwān*, édition critique, vol. 1, 1950, p. 1-95.

KILPATRICK, Hilary, « Context and the enhancement of meaning of *Aḥbār* in the *Kitāb al-Aḡānī* », *Arabica* 38, 1991, p. 351-36.

MANNĀ', Hāšim, *Baššār b. Burd : ḥayātuḥu wa-šī'ruḥu*, Beyrouth : Dār al-Fikr al-'arabī, 1994.

MEISAMI, Scott Julie, « Arabic mujun poetry : the literary dimension », in Frederick de Jong, M. Th. Houtsma Stichting, Union européenne des arabisants et islamisants, *Actes du congrès de l'Union européenne des arabisants et islamisants : Verse and the fair sex : studies in Arabic poetry and in the representation of women in Arabic literature*, Utrecht, 1993, p. 8-30.

— « The uses of the *qaṣīda* : thematic and structural patterns in a poem of Bashshār », *Journal of Arabic Literature* 16, 1985, p. 40-60.

MOTTAHEDEH, R., « The Shu'ūbiyah controversy and the social history of early Islamic Iran », *IJMES*, VII, 1976, p. 161-82.

ROMAN, André, « Un poète et sa dame : Baššār et 'Abda, quelques essais traduits, *Revue des Études islamiques* 37, 1969, p. 325-336.

— « À propos des vers des yeux et du regard dans l'oeuvre du poète aveugle Baššār b. Burd », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 46, 1970, p. 482-514

— « Les thèmes de l'oeuvre de Baššār inspirée par 'Abda », in *Bulletin des Etudes Orientales*, tome XXIV, 1971, p. 157-226.

— *Baššār et son expérience courtoise : les vers à 'Abda*, Beyrouth : Librairie Orientale, 1972.

— « Un poème "ouvert" de Baššār ibn Burd », *Bulletin d'Études Orientales de Damas* 30, 1978, p. 185-19.



SARHĀN, Haytām, « al-Ḥiṭāb al-ḥiġāġī fī šī'ri Baššār b. Burd : muqāraba fī taḥawwulāt al-huwwiyya al-ṭaqāfiyya », *Mağallat Ġāmi'at Umm al-Qurā li-'Ulūm al-luġā wa-'ādābihā*, 11, 2013, p. 71-104 (article téléchargeable).

STETKEYVYCH, Suzanne Pinckney, « Toward a Redefinition of "badī" Poetry », *Journal of Arabic Literature* 12, 1981, p. 1-29.

VAN GELDER, Geert, « An experiment with Beeston, Labīd, and Baššār: on translating Classical Arabic verse », *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies* 36, 2005, p. 7-15.

— « Genres in Collision: *Nasīb* and *Hijā* », *Journal of Arabic Literature* 21, 1990, p. 14-25.

AL-WĀD, Ḥusayn, *Tadūru 'alā ġayri asmā'i-hā : nazra fī šī'r Baššār*, Tunis : Dār al-Ġanūb li-l-Našr (collection: Ma'ālim al-ḥadāṭa), 1993.

AL-ZUBAYDĪ, 'Alī, *Mašādir aḥbār Baššār b. Burd*, Bagdad : Maṭba'at al-'Ānī, 1964.

QUESTION N°4 : Littérature moderne et contemporaine

• Ouvrages généraux :

AL-ĠAYYŪSĪ Salmā al-Ḥaḍrā, *Al-ittiġāhāt wa al-ḥarakāt fī al-šī'r al-'arabī al-ḥadīṭ*, Beyrouth, 2001.

BANNĪS Muḥammad, *Al-šī'r al-'arabī al-ḥadīṭ, binyātuhu wa ibdālātuhā*, 4 vol., Dār Tūbqāl, 1989-1991.

IBN QUTAYBA, *Kitāb al-Šī'r wa-l-Šu'arā'*, éd. critique A. M. Šākir, 2e éd., Le Caire, 1968, 2 vol., réimpr. Beyrouth : Dār al-Turāt al-'arabī, s.d.

PIEGAY-GROS NATHALIE, *Introduction à l'intertextualité*, Nathan Université, 2002.

GENETTE Gérard, *Palimpseste*, Seuil, 1982.

RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Armand Colin, 2008.

• Sur la figure du Maġnūn :

Abū l-Faraġ al-Išfahānī, « Aḥbār Maġnūn banī 'Āmir wa-nasabuh », in : *Kitāb al-Aġānī*, Le Caire: Maṭba'at Dār al-Kutub al-Mišriyya (1e éd. 1927-1964, 24 vol. et 2 vol. d'index, ou toute édition ultérieure), vol. 2, p. 3-88.

Dīwān Maġnūn Laylā, édit A. Farrāġ, Dār Mišr li-l-ṭibā'a wa-l-našr, Le Caire, s.d.

ĠANĪMĪ HILĀL Muḥammad, « Laylā wa-l-Maġnūn. Fī l-adab al-'arabī wa-l-fārisī. Dirāsāt naqd wa muqārana fī l-ḥubb al-'udrī wa-l-ḥubb al-šūfī ». *Min masā'il al-adab al-muqāran*, Beyrouth, 1980.

KEMP Percy et MIQUEL André, *Majnūn et Laylā - L'Amour Fou*, Sinbad, 1984.

MAĠNUN LAYLA, Qays ibn al-Mulawwah al-'Āmirī, *Le fou de Laylā. Le dīwān de Majnūn*, traduit intégralement de l'arabe et annoté par Andre Miquel, Actes Sud-Sinbad, 2016.

MIQUEL André, *Deux histoires d'amour : de Majnūn à Tristan*, Paris, Odile Jacob, 1996.

— *Majnūn, l'amour poème*, Sinbad-Actes Sud, Paris, 1999.

— *Layla ma raison*. Roman, Paris, Le Seuil, 1984.

VADET Jean-Claude, *L'esprit courtois en Orient dans les cinq premiers siècles de l'Hégire*, Paris, Maisonneuve et Larose,

• Sur Aḥmad Šawqī :

BOUDOT-LAMOTTE Antoine, *Aḥmad Šawqī : l'homme et l'oeuvre*, IFEAD, Damas, 1977.

HALLAQ Boutros et TOELLE Heidi (sous la dir. de), *Histoire de la littérature arabe moderne*, tome I, 1800-1945, Actes Sud, 2007.

PERES Henri, « Aḥmad Šawqī, années de jeunesse et de formation intellectuelle en Egypte et en France », *Annales de l'Institut d'Études Orientales*, 1936, vol. 2, p. 313-340.

Ruocco Monica, *Storia del teatro arabo. Dalla nahdah a oggi*, Carocci, Rome, 2010.

• Sur Šalāḥ 'Abd al-Šabūr :

MUḤAMMAD ISMA'IL Kamāl, *Al-Šī'r al-masrahī*, Le Caire, 2006

NEUWIRTH Angelik, « An Egyptian Don Quixote? Salah Abd al-Sabur's rethinking of the Majnun-Layla paradigm », in ed. Angelika Neuwirth, Andreas Pflitsch and Barbara Winckler (eds), *Arabic literature: postmodern perspectives*, Saqi, London, p. 410-428, 2010.

• Sur Qāsim Haddād :

BAYYŪMĪ Nuhā, « Aḥbār Maġnūn Laylā – Qirā'a fī l-ušūra - Qirā'a fī l-ḥubb wa-iqāmat al-dāt », revue *Fuṣūl*, 4, 1996. <http://archive.sakhrit.co/newPreview.aspx?PID=2453782&ISSUEID=10321&AID=209172>

HADDAD Qassim, *Chronicles of Majnun Layla and Selected Poems*, traduit par Ferial Ghazoul et John Verlenden, Syracuse University Press, 2014.

— Site de l'auteur (<http://www.qhaddad.com/>), qui contient ses recueils et des liens vers des études en arabe qui lui sont consacrées.



HURI Yair, « "The Queen Who Serves the Slaves": From Politics to Metapoetics in the Poetry of Qāsim Haddād », *Journal of Arabic Literature*, Vol. 34, No. 3 (2003), pp. 252-279.

QUESTION N°5 : Culture et civilisation médiévale

- AL-BAGDĀDĪ, Abd al-Qāhir, *Kitāb al-Milal wa-l-Niḥal*, édition critique Albert Naṣrī Nādir, Beyrouth : Dar al-Mashreq, 1970.
- ABD al-JABBĀR ibn AḤMAD, *Faḍl al-i'tizāl wa ṭabaqāt al-mu'tazila*, Tunis : al-Dār al-tunisiyya li-l-Naṣe, 1972.
- *Sharḥ al-uṣūl al-ḥamsa*, éd. 'Abd al-Karīm 'Uṭmān, Le Caire : Maktabat Wahba, 1965.
- ABŪ ZAYD, Naṣr Ḥāmid, *al-Ittijāh al-'aqlī fī l-tafsīr : dirāsa fī qaḍiyyat al-mağāz fī l-qur'ān 'inda l-mu'tazila*, Beyrouth-Casablanca : al-Markaz al-ṭaqāfī al-'arabī, 1^e éd. 1982.
- AMIR-MOEZZI, Mohammad Ali et SCHMIDTKE Sabine, « Rationalisme et théologie dans le monde musulman médiéval. Bref état des lieux », *Revue de l'histoire des religions*, 4 (2009), p. 613-638.
- DICHY, Joseph, « Aux sources de la rhétorique arabe et de l'exégèse coranique : la non-transparence du langage, de la racine /b-y-n/ dans le Coran aux conceptions d'al-Jāhiz et d'Ibn Qutayba », in Frédérique Woerther (ed.) *Literary and Philosophical Rhetoric in the Greek, Roman, Syriac, and Arabic Worlds*, Europaea Memoria, Hildesheim : Olms, 2009, p. 245-277.
- ESS, Josef van, « Une lecture à rebours de l'histoire du Mu'tazilisme », *Revue des Etudes Islamiques*, 47 (1979), p. 19-69.
- *The Flowering of Muslim Theology*, Cambridge (MA) : Harvard University Press, 2006.
- *Prémises de la théologie musulmane*, Paris : Albin Michel, 2002.
- FAKHRY, Majid, *Histoire de la philosophie islamique*, Paris : Cerf, 2007.
- GIMARET, Daniel, « Un document majeur pour l'histoire du kalām : le Mujarrad Maqālāt al-Aṣ'arī d'Ibn al-Fūrak », *Arabica*, 32 (1985), p. 185-218.
- (éd.), Abū Bakr b. Fūrak (m. 406/1015) : *Mujarrad Maqālāt al-Aṣ'arī* (Exposé de la doctrine d'al-Aṣ'arī), Beyrouth, 1985.
- GOODMAN, Lenn Evan, *Jewish and Islamic Philosophy : Crosspollinisation in the Classical Age*, Edinbourg : Rurgers University Press, 1999.
- IBN AL-MURTAḌĀ, Aḥmad bin Yahyā, *Kitāb Ṭabaqāt al-mu'tazila*, édition critique Susanna Diwald-Wilzern, 1960, réimpr. Beyrouth : Dār al-Muntazar, 1988.
- JUWAYNĪ, Imām al-Ḥaramayn, *al-Šāmil fī uṣūl al-Dīn*, éd. R. Frank, Téhéran, 1941.
- LAOUST, Henri, *Les schismes dans l'islam*, Paris : Payot, 1965.
- PETERS, J. R. T. M., *God's Created Speech : a Study in the Speculative Theology of the Mu'tazilī Qāḍī al-Qudāt Abū al-Ḥasan 'Abd al-Jabbār ibn Aḥmad al-Hamaḍānī*, Leiden : Brill, 1976.
- AL-ŠARĪF AL-MURTAḌĀ, Alī ibn al-Ḥusayn, *al-Daḥīra fī 'ilm al-kalām*, éd. Ahmad al-ḤUSAYNĪ, Qumm, 1990.

QUESTION N°6 : Civilisation moderne et contemporaine

- 'ABD AL-MAĠĪD, Aḥmad, *Li-kulli uḡniya qiṣṣa*, Le Caire, 1970.
- AḤMAD FU'ĀD, Ni'māt, *Umm Kulṭūm wa-'aṣr min al-fann*, Le Caire, 1983.
- BELLEFACE, "Jean François, Turāt, classicisme et variétés: les avatars de l'orchestre oriental au Caire au début du XXe siècle", *Bulletin de l'IFEAD*, Damas, 1990, p. 39-65.
- DANIELSON, Virginia, *Umm Kulthum, Arabic Song, & Egyptian Society in the Twentieth Century*, University of Chicago Press, 1998.
- DARWĪŠ, Ḥasan, *Min aḡl Abī Sayyid Darwīš*, Le Caire, 1990.
- HAMMOND, Andrew, *Popular Culture in the Arab World*, Le Caire, AUC Press, 2007.
- ḤIFNĪ, al-Raṭība, *Muḥammad 'Abd al-Wahhāb, ḥayātuh wa-fannuh*, Le Caire, 1991.
- LAGRANGE, Frédéric, *Musiques d'Egypte*, Paris-Arles, Cité de la Musique/Actes Sud, 1996.
- "Une Egypte libertine? Taqāṭiq et chansons légères au début du XXe siècle", *Paroles, Signes, Mythes, Mélanges offerts à Jamel Eddine Bencheikh*, Damas, IFEAD, 2001, p. 257-300.
- "Women in the Singing Business, Women in Songs", *History Compass* 7/1 (2009), p. 226-250.
- "L'adīb et l'almée, images de la musicienne professionnelle chez Nagīb Maḥfūz et Tawfiq al-Ḥakīm", *Annales Islamologiques de l'IFAO* 43/2009 (2010), p. 337-375.
- "Mettre en musique : la sélection et l'interprétation de la qaṣīda dans le répertoire égyptien savant enregistré sur disques 78 tours (1903-1925)", *Quaderni di Studi Arabi, new series* 7-2012, p. 169-206, 2013.
- LAGRANGE, Frédéric, SAID [SA'ĪD], Muṣṭafā, SOUA [ŠUWWA] Muḥsin, *Yusuf al-Manyalawi, Mutrib al-nahda al-'arabiyya, 'asruh wa-fannuh*, Beyrouth, Dar al-Saqi, 2011.



PIGNOL, Armand, "L'extase et le transistor: La chanson égyptienne", Le Caire, CEDEJ, 1986 (Dossier n°2/86).

— "Formation et évolution de la chanson de variété en Egypte", *Journées d'études arabes* 1986, Langues et Cultures populaires dans l'aire Arabo-Musulmane, Paris, Association des Arabisants/IMA, 1987, p. 79-96.

PUIG Nicolas, "Sha'bī, populaire, usages et significations d'une notion ambiguë dans le monde de la musique en Egypte", *Civilisations* 53, 2006.

— "Amour, honte et prestige au Caire. Les musiciens de l'avenue Mohamed Ali entre intimité urbaine et mise à distance sociale", *L'Homme* 2/2009 (n° 190), p. 51-77.

— *Farah, Musiciens de noces et scènes urbaines au Caire*, Paris, Sindbad/Actes Sud, 2010.

RACY Ali Jihad, *Musical change and commercial records in Egypt 1904-1932* (PhD), Urbana, The University of Illinois at Urbana, 1977.

— *Making Music in the Arab World: The culture and artistry of ṭarab*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

SAḤḤĀB Victor, *Al-sab'a al-kibār fī l-mūsīqā l-'arabiyya l-mu'āsira*, Beyrouth, 1987

ZAYDĀN Ḥabīb, *Al-aḡānī l-šarqiyya al-qadīma wa-l-ḥadīṭa*, Le Caire, 1938.



4. ELEMENTS STATISTIQUES

Postes mis au concours : 3

Candidats inscrits : 139

Candidats présents aux épreuves d'admissibilité : 44

Nombre de candidats non éliminés (n'ayant pas eu de notes éliminatoires ou n'ayant pas été absents à l'une des épreuves) : 42 soit 20,22% des inscrits.

Candidats admissibles : 8 soit 19,05% des non éliminés.

Candidats présents aux épreuves d'admission : 8

Candidats admis : 3

- ADMISSIBILITE

Moyennes portant sur l'admissibilité (sur 20)

Moyenne des candidats non éliminés : 05,48 / 20

Moyenne des candidats admissibles : 11,61 / 20

Barre d'admissibilité : 09,11 / 20

Premier admissible : 13,7 / 20

Dernier admissible : 9,11 / 20

Epreuves écrites d'admissibilité (sur 20)

	<i>Moyenne générale</i>	<i>Moyenne des admissibles</i>	
Dissertation en arabe	5,5	11,38	
littéral :			
Commentaire en français :	6,13	14	
Linguistique :	6,44	13,19	
Traduction :	4,13	9,13	
o Thème		3,64	7,5
o Version		4,62	10,76

- ADMISSION

Epreuves orales d'admission (sur 20)

Moyenne des candidats : 9,69 / 20

Moyenne des candidats admis : 11,53 / 20

	<i>Moyenne des présents</i>	<i>Moyenne des admis</i>
Leçon en arabe littéral :	10,50	11,33
Commentaire en français :	8,38	12,33

Concours de recrutement du second degré / Rapport de jury d'agrégation d'arabe



Commentaire en arabe littéral :	8,06	8,33
Commentaire linguistique :	12,06	13,83

- BILAN GENERAL

Moyennes portant sur le total général (admissibilité + admission) (sur 20)

Moyenne des candidats non éliminés : 10,60 / 20

Moyenne des candidats admis : 12,20 / 20

o **Premier admis : 13,82 / 20**

o **Dernier admis : 11,21 / 20**



5. COMMENTAIRE GENERAL

La session 2018 a été marquée par un nombre de candidats assez stable par rapport aux sessions précédentes, et par un niveau d'ensemble relativement satisfaisant, puisqu'il a permis de pourvoir tous les postes mis au concours. Le niveau de la barre d'admission était élevé, et les délibérations ont été l'occasion de regretter le faible nombre de postes mis au concours en langue arabe, trois seulement cette année là où ils étaient quatre l'an passé, cinq il y a peu.

Ce n'est pas le lieu ici d'argumenter pour rappeler les enjeux fondamentaux que représente pour la société française un enseignement laïque fort et développé de la langue et de la culture arabes, dans les établissements de la République.

Dans le cadre de ce rapport d'agrégation, nous nous contenterons de signaler que non seulement ces trois postes ne permettent pas un simple maintien du nombre d'enseignants d'arabe, du fait notamment des départs à la retraite, mais que d'autre part il laisse beaucoup de regret au jury, qui aurait pu sans difficulté attribuer davantage de postes cette année.

Le jury a en effet pu apprécier le haut niveau des prestations orales et écrites d'un certain nombre de candidats ; si ce niveau est le reflet de leurs qualités personnelles, de leurs compétences et de leur culture, il est aussi le résultat d'un solide travail en amont, fait dans le cadre des préparations aux concours actuellement ouvertes à Paris, Lyon et Aix-en-Provence. Ces préparations, il faut le rappeler, jouent un rôle essentiel dans la formation des agrégatifs.

On trouvera plus loin des commentaires détaillés sur les épreuves écrites et orales, ainsi qu'un certain nombre de conseils et d'informations pratiques. On souhaite que les candidats en tirent le meilleur profit possible. Pour se préparer pour les sessions à venir.

Remerciements

Les épreuves d'admission se sont déroulées dans d'excellentes conditions matérielles. Que Madame Manuelle Franck, Présidente de l'Institut national des langues et civilisations orientales ainsi que ses collaborateurs trouvent ici l'expression des remerciements chaleureux qui leur sont dus. Et qu'il soit de même permis au président d'exprimer aux surveillants et à tous ses collègues du Jury sa gratitude et sa reconnaissance pour leur dévouement et leur efficacité.



6. EPREUVES ECRITES

6.1. Dissertation en arabe littéral

Notes obtenues :

<1	
1 à 2	12
2 à 3	7
3 à 4	5
4 à 5	
5 à 6	2
6 à 7	3
7 à 8	3
8 à 9	1
9 à 10	4
10 à 11	
11 à 12	
12 à 13	4
13 à 14	2
14 à 15	2
15 à 16	
16 à 17	1
17 à 18	

Le sujet, qui invitait à l'étude comparée de trois œuvres contemporaines revisitant le mythe du *Mağnūn Laylā*, a visiblement intéressé beaucoup. La majorité des candidats a bien compris la nécessité de traiter de la manière dont les trois auteurs se sont appropriés l'histoire de *Mağnūn*, définitivement consacrée en tant que mythe par al-Iṣfahānī dans *al-Ağānī* ; et comment chacun de ces auteurs en a fait une œuvre originale, inscrite dans un contexte socio-historique et temporel, et en rupture, sur le plan générique, avec le texte de l'auteur du livre des chansons. Suivent des remarques d'ordre général, puis plus ciblées sur le développement.

Présentation, gestion du temps

La gestion du temps n'est visiblement pas maîtrisée par certains candidats dont les copies limitées, non achevées, comportent de nombreuses ratures, ou ne concluent pas.

Il est attendu une présentation claire et soignée, aérée, avec des paragraphes bien séparés, les titres des œuvres citées soulignés comme il faut.

Il est important de rappeler aux candidats la nécessité de bien écrire et tracer les lettres pour permettre au correcteur de tout simplement vous lire. Certaines copies avaient des écritures pénibles à déchiffrer, mal formées, les points diacritiques étaient déplacés ou oubliés, des mots ou des passages devenant tout simplement illisibles, malgré les efforts des deux correcteurs. C'est là il faut l'indiquer, un élément très pénalisant. Le concours recrute de futurs enseignants, dont on est en droit d'attendre une capacité à écrire de façon lisible et soignée.



Des copies présentaient des problèmes de pagination, souvent entrecoupées de pages blanches, et la numérotation établie avec la plus grande fantaisie. Une copie avait ainsi rédigé sa conclusion après trois pages laissées blanches, sans que rien ne permette de le savoir. Les corrections sont désormais dématérialisées, rendant très difficile de récupérer l'ordre adéquat sur écran.

Quant à la longueur des copies, on peut être assuré que ceux qui ont présenté des développements restreints de quelques pages ne pouvaient pas se donner les moyens, même avec un bon esprit de synthèse ce qui n'était pas le cas, de traiter le sujet posé avec l'approfondissement requis. A l'inverse, beaucoup de copies étaient très longues (24 pages et plus), avec l'écueil dans certains cas, de ne pas parvenir à bien structurer la pensée, et une tendance à la répétition.

Expression

Les correcteurs ont constaté des problèmes très importants de langue et d'expression dans plusieurs copies, indiquant une maîtrise linguistique insuffisante. L'exigence d'une expression dans une langue arabe fluide et correcte est un prérequis, et quelle que soit la qualité de la réflexion et du travail de la question, il ne peut être question de la prendre en compte si la langue est fautive.

Ces cas n'ont pas été nombreux cependant. Souvent, la langue est globalement fluide mais présente des erreurs, notamment sur les verbes irréguliers, leur conjugaison, leurs *maşdar* et leurs participes. Celles-ci sont lourdement pénalisées.

Il faut également faire attention aux calques du français, et veiller à user d'un lexique riche et précis.

Connaissance du corpus, citations

Il est essentiel pour préparer cette épreuve de dissertation d'effectuer une lecture fine et approfondie des œuvres. Les candidats doivent s'imprégner des textes de façon à s'en emparer et à mener une réflexion personnelle.

Certains candidats (un bon quart) n'ont pas pu aller au-delà de quelques banalités sur l'histoire d'amour entre Qays b. al-Mulawwah et sa cousine Laylā l-Āmiriyya, parce qu'ils n'ont pas une connaissance approfondie des œuvres au programme, voire pas de connaissance du tout dans certains cas.

Les œuvres doivent pouvoir être situées, datées sans erreur, contextualisées, leurs caractéristiques esthétiques ne doivent pas être éludées. Certains candidats ont une connaissance très limitée de l'histoire littéraire comme de l'histoire tout court et commettent dans la présentation des œuvres des erreurs (ainsi de placer l'occupation britannique de l'Égypte en 1930).

Rares sont les candidats qui se sont appuyés sur des recherches antérieures, notamment les ouvrages de la liste bibliographique publiée dans le programme, pour étayer leurs analyses. Un nombre important de copies donnait l'impression que les candidats n'avaient lu que le texte du programme, à l'exclusion de tout autre référence. Se priver ainsi des travaux de recherche menés sur les textes au programme n'aide pas à enrichir la réflexion.

Il n'est pas demandé non plus de réciter un cours suivi dans l'année, en tenant très peu compte du sujet posé, comme ceci a été fait dans certaines dissertations qui faisaient des présentations détaillées de chacune des trois œuvres au programme, sans que le sujet posé ait été abordé.

Très peu de candidats ont conforté leur argumentation par des citations extraites des œuvres étudiées. Cet effort de mémorisation, indice d'une familiarité avec les textes, permettait de rendre plus claires et crédibles les analyses et les comparaisons auxquelles ont procédé les candidats qui y



ont eu recours. Certaines analyses en étaient bien menées, étayées d'exemples pertinents et éclairants extraits des trois versions du *Mağnūn*, faisant montre d'une connaissance approfondie des œuvres.

Attention de ne pas aller à l'excès toutefois. Quelques copies ont été trop généreuses en exemples parfois trop longs, trop commentés qui laissaient penser par moment qu'il ne s'agissait pas d'une dissertation, mais d'un commentaire de texte.

Approche du sujet, méthodologie

Les copies réussies ont su ancrer les œuvres dans un contexte historique, social, culturel, reliant pour les meilleures d'entre elles, la petite histoire à la grande histoire, mettant ainsi en évidence la portée universelle de ces œuvres, en étant informées sur les sources du mythe et les relectures, arabes comme non arabes. Elles ont abordé tous les aspects du traitement du mythe littéraire, en en définissant le concept, et en usant des outils d'analyse adéquats. Elles ont pris en compte les particularités des œuvres, sur le plan générique, et poétique. Elles ont également fait preuve d'une bonne connaissance du théâtre et de son approche méthodologique, ainsi que du théâtre arabe, d'une excellente connaissance des œuvres au programme, des références sur la question, des textes classiques porteurs des premiers développements de ce mythe littéraire.

Plan

Les copies les meilleures ont su poser le sujet dans ses termes, bien appréhendés et définis, et en extraire une problématique claire, d'où jaillissait un plan très clairement présenté, et suivi (attention à ne pas annoncer un plan, pour oublier ensuite dans le développement ce qui a été projeté), enfin une conclusion qui permettait d'ouvrir la réflexion.

Les copies les plus réussies ont fait le choix de ne pas traiter les trois œuvres de façon chronologique, l'une après l'autre, mais d'aborder chacune de ces œuvres à travers des thématiques transversales identifiées et problématisées, telles que la folie, l'amour, etc. Une excellente copie a traité le sujet en suivant un fil rouge, celui de la folie qui imposait une lecture des textes.

La majorité des candidats a opté au demeurant pour un plan triparti respectant l'ordre chronologique de la publication des textes. Pour nombre d'entre eux l'« étude » a consisté en une présentation des trois auteurs et en de simples résumés des œuvres, en se contentant de faire çà et là des remarques très superficielles sur leur genre et sur le contexte historique de leur parution. Les candidats qui ont choisi ce type de plan ont souvent proposé une composition déséquilibrée. Les 2^e et 3^e parties étaient quantitativement moins importantes que la première consacrée à l'œuvre de Šawqī. Cela est dans certains cas dû à un problème de gestion du temps. Ces copies déséquilibrées laissent aussi penser que seule l'une des œuvres a été étudiée de façon approfondie (souvent celle d'Ahmed Šawqī).

Certaines des copies ne comportaient pas de conclusion, ou alors elles en contenaient une de trois ou quatre lignes. D'autres copies s'arrêtent net, après un début parfois prometteur et ne comportent qu'une introduction un peu développée.



Certaines copies ne comportent ni plan, ni parties. Des copies relatent en introduction ou dans la première partie l'histoire du *Mağnūn* dans ses moindres détails, laissant penser que le candidat ne maîtrise pas les outils d'analyse, ou encore qu'il est nécessaire de rafraîchir la mémoire du correcteur. Quant à l'introduction, il est très maladroit d'y faire une très longue entrée, parfois de plusieurs pages sur la vie et l'œuvre de chacun des trois auteurs, avant d'entrer dans le sujet. Un tel traitement est à éviter absolument.

Développement

La genèse du mythe a été abordée de façon satisfaisante et la plupart des copies ont su retracer les étapes de la construction du mythe du *Majnūn* de la transposition des *ḥabar* au *Kitāb al-ağānī*... Certaines copies très étayées comportent de nombreuses références classiques. Le mythe du *Mağnūn* a bien été mis en tension entre *turāt* et *tārīḥ*, avec aussi parfois des références extérieures aux textes empruntées à des œuvres issues d'autres aires géographiques et d'autres époques, établissant ainsi une filiation entre les différentes productions. Des comparaisons fines ont permis d'inscrire les trois œuvres dans une histoire, un courant littéraire, un mouvement social et esthétique.

Quelques candidats ont montré une certaine fraîcheur d'esprit, n'hésitant pas à questionner ce qui pouvait paraître comme une évidence, telle cette copie qui a interrogé les titres des trois œuvres en les comparant, mettant bien en évidence le nom du *Mağnūn* comme ayant traversé les époques et les cultures tandis que le nom de *Qays* avait lui été oublié au profit de son *laqab*, montrant par la même la passivité du sujet qui n'a d'existence que dans son lien avec *Laylā* et en référence à elle.

Les spécificités des trois œuvres ont été questionnées et mises en tension avec leurs similitudes par des candidats qui ont cherché à voir en quoi les trois œuvres se distinguaient et quelle en était l'originalité.

La comparaison entre les trois œuvres étant l'élément central du sujet, quelques candidats ont timidement évoqué le concept du *tanâṣṣ*, deux ou trois ont fait allusion à celui de la *mu'āraḍa* (sans chercher à le définir), dans leurs dissertations pour rendre compte : du rapport de la poésie de Šawqī à celle attribuée à Qays b. al-Mulawwah, mais également du rapport de son œuvre au texte d'al-Iṣfahānī; du rapport de *Laylā wa-l-Mağnūn* de Šalāḥ 'Abd al-Šabūr au *Mağnūn Laylā* de Šawqī et indirectement au texte d'al-Iṣfahānī. Cette partie de la composition a aussi permis aux candidats de mettre en exergue le rapport de *Aḥbār Mağnūn Laylā* de Qāsim Ḥaddād au mythe, tel que le rapportent al-Wālibī et al-Iṣfahānī. Les auteurs des meilleures copies ont saisi cette occasion pour souligner le fait que la relecture que propose Qāsim Ḥaddād revisite le mythe et revivifie le genre phare de la littérature d'*adab* : le *ḥabar*.

En établissant ces rapports, les candidats ont pu montrer ainsi comment des auteurs du XX^{ème} siècle ont pour des raisons socio-culturelles et/ou socio-politiques convoqué le *turāt*, en l'occurrence ici l'histoire emblématique de *Mağnūn Laylā*, pour en faire une œuvre personnelle, dont la thématique première, inspirée par le mythe, est la thématique universelle de l'amour impossible.

Quelques candidats ont proposé une analyse des titres des œuvres.

En revanche, très peu de candidats ont réservé une place dans leurs analyses à l'aspect formel des œuvres étudiées (théâtre, didascalies, métrique, vers et dialogue dans l'œuvre de Šawqī ;



didascalies, analepses, et présence de la poésie dans la pièce de Ṣalāḥ ʿAbd al-Ṣabūr ; le *ḥabar* et la poésie dans celle de Qāsim Ḥaddād).

Enfin, l'intérêt et l'attention portés par les candidats au genre des œuvres étudiées (un élément essentiel) a été très inégal.

Quelques rares copies ont été plus loin, en déconstruisant les œuvres pour étudier finement les contradictions et imbrication des trois textes. L'une d'elles, plus audacieuse, a questionné l'identité profonde de chaque texte, mettant en évidence le projet littéraire, esthétique mais aussi politique et social de chacun.

Plusieurs copies ont montré que les candidats avaient mené une réflexion personnelle et originale. Les prises de risques lorsqu'elles étaient audacieuses et réussies ont été valorisées.



6.2. Commentaire en langue française d'un texte du programme

<1	7
1 à 2	7
2 à 3	4
3 à 4	4
4 à 5	1
5 à 6	3
6 à 7	
7 à 8	2
8 à 9	1
9 à 10	
10 à 11	1
11 à 12	2
12 à 13	1
13 à 14	3
14 à 15	1
15 à 16	1
16 à 17	5
Copie blanche	1

Le commentaire proposé était extrait du *Kitāb al- 'Uṣul al-Ḥamsa* attribué au Qāḍi 'Abd al-Ġabbār.

On commencera par rappeler que tout commentaire doit être ancré dans l'analyse du texte, laquelle ne saurait correspondre à un ensemble d'éléments plaqués sans rapport aucun avec celui-ci. Certaines copies, heureusement peu nombreuses, sont pourtant tombées dans ce travers.

Les correcteurs ont également noté un certain nombre de problèmes majeurs :

- Un défaut de maîtrise de la langue française, ce qui est disqualifiant.
- Une absence de contextualisation : nous rappelons, à cet effet, que les candidats doivent situer le passage proposé dans l'ouvrage dont il est extrait tout en évoquant brièvement les événements ou les grands axes qui précèdent le texte et ceux qui lui succèdent.
- La présence d'un nombre non négligeable de copies paraphrastiques.

On devrait pourtant avoir à l'esprit, à un niveau d'exigence comme celui de l'agrégation, qu'une répétition pure et simple des idées du texte qui s'affranchit par conséquent de tout élargissement du champ de la réflexion est à proscrire.

Mais les correcteurs ont aussi été réjouis par la présence de très bonnes copies, fort bien informées, lesquelles faisaient preuve tant d'une connaissance minutieuse des grands enjeux théologiques et politiques du mu'tazilisme à l'époque que d'une capacité à mettre en perspective la question du



mu'tazilisme à travers l'influence exercée ultérieurement par celle-ci sur le chiisme. Certaines copies, à juste titre, rappelaient les débats et les polémiques ayant opposé les premiers musulmans aux juifs et aux chrétiens sur des questions essentielles telles que le libre arbitre ou le Verbe divin.

Le commentaire devait s'attacher à présenter la doctrine mu'tazilite et son émergence, tout en la rattachant à ses principales manifestations dans le texte : justice et libre arbitre, question du Coran créé, problématique de l'interprétation des versets à travers la dualité versets clairs / versets ambigus (muḥkam / mutašābih). Ces points d'ancrage pouvaient constituer autant d'idées forces de nature à proposer un commentaire nourri et argumenté.



6.3. Traduction

Notes obtenues en traduction (thème + version) :

<1	13
1 à 2	3
2 à 3	3
3 à 4	6
4 à 5	3
5 à 6	1
6 à 7	5
7 à 8	1
8 à 9	1
9 à 10	2
10 à 11	3
11 à 12	1
12 à 13	1
13 à 14	
14 à 15	
15 à 16	
16 à 17	

Concours de recrutement du second degré / Rapport de jury d'agrégation d'arabe



Notes obtenues en version :

< 2	18
2 à 4	5
4 à 6	5
6 à 8	4
8 à 10	2
10 à 12	5
12 à 14	3
14 à 16	
16 à 18	
18 à 20	1

Notes obtenues en thème :

< 2	20
2 à 4	7
4 à 6	6
6 à 8	4
8 à 10	2
10 à 12	
12 à 14	2
14 à 16	2
16 à 18	

Rapport sur la traduction

Version :

Le texte proposé était un *ḥabar* extrait du dictionnaire biographique *Al-Wāfi bi-l-Wafayāt* d'al-Şafadī (XIV^e siècle), complément du *Wafayāt al-A'yān* d'Ibn Ḥallikān. Connaître cet ouvrage et son auteur aurait été heureux, et adapter la traduction du titre en fonction souhaitable [*Le dictionnaire biographique complet*, par exemple] ; mais on pouvait ici se contenter d'une translittération exacte (*wafayāt* et non **wafiyāt* cependant). Des traductions délirantes (et hilarantes) ont été proposées : *Honnêtes hommes et honnêtes filles ; *Du revenant de parmi les morts ; *Le livre plein de promesses ; *Le fidèle aux morts ; *Tout sur les morts ; *Le fidèle aux décédés, etc. alors qu'elles étaient inutiles et ont coûté des points précieux aux candidats.

Le registre médiéval du texte-source impliquait de sélectionner un registre adapté dans la langue-cible : un français littéraire soutenu, voire précieux, avec narration au passé simple et non au passé composé, en dépit de la première personne. De même, tout élément lexical appartenant aux registres familier, moderne, technique devait être banni de la traduction : «*Je lui balançai mes trois dirhams» ; «*une jeune femme contribuable». Pareillement, le *intaqaltu* de la première ligne ne pouvait être rendu par «déménager» comme dans de trop nombreuses copies ne saisissant pas les nuances et les registres : ce terme n'a pas sa place dans une anecdote se situant au moyen-âge.



Enfin, si on peut en français oral et courant «rechanter», ce verbe n'existe pas dans le dictionnaire, et c'est «chanter à nouveau, répéter son chant» qu'on doit écrire dans un texte de ce niveau.

Sur le plan de la compréhension, les obstacles étaient peu nombreux :

- La *dā'iqā šadīda* de la première ligne est une gêne extrême, ou un grave souci d'argent. Toute traduction de type «crise financière» était inacceptable, ce terme étant à la fois inexact, anachronique, imprécis.

- Dans le poème — les vers étaient une suite de clichés combinant les images les plus usuelles, *šakawnā ilā aḥbābinā ṭūla laylinā* faisait allusion à la longueur interminable des nuits de veille chez l'aimant s'opposant aux nuits sereines et donc ressenties comme courtes par les aimés. Traduire *ṭūla laylinā* par «toute la nuit» était un contresens. Quant à *la-kānū fi-l-maḍāgi 'i miṭlanā*, c'était une autre allusion à l'insomnie ; beaucoup de candidats semblaient ignorer l'expression courante *aqadda maḍga 'ī* (m'a rendu la couche insupportable > m'a empêché de dormir, m'a troublé le sommeil) : l'amoureux transi se retourne sans cesse dans sa couche, incapable de trouver la quiétude. Baššār, au programme de cette année, ne se joue-t-il pas de ce topos avec son paradoxal *lam yaṭul laylī wa-lākin lam anam ?* Quant à la question sur la chanson égyptienne, elle offrait quantité de textes exploitant aussi ce motif : *Yā nā'isa ṭ-ṭarfī lā duqta l-hawā abadan/asharta muḍnāka fī ḥifzi l-hawā fa-nami* (Aḥmad Šawqī, *Nahg al-Burda*, chanté par Umm Kulṭūm) ou '*Uyūn el-^aalb sahrāna ma betnamši [...] w-ana remši ma dā^a en-nōm we-howwa 'yūno btešba' nōm* ('Abd al-Raḥmān al-Abnūdī, '*Uyūn el-qalb*, chanté par Nagāt). Les candidats auraient donc dû se retrouver en terrain connu.

- La proposition *lam yadur lī minhu ḥarf* pouvait être comprise soit «je n'en retins pas un mot» soit «je n'en compris pas un mot». Le verbe *saisir* permettait de maintenir cette ambiguïté. Par contre, *ḥarf* devait être adapté et rendu par «mot» ou «un traitre mot», *lettre* ne faisant ici pas sens en français.

- La réponse de l'esclave *ḥubban wa-karāmatan* pouvait être rendue par une adaptation (de type *Ainsi que tu le désires, Avec plaisir, S'il t'agrée*) mais ne devait pas être traduite littéralement, sous peine de non-sens, d'autant que son étymologie est discutée : on ne saurait trancher s'il s'agit d'amour et d'honneur, ou si *ḥubb* et *karāma* désignent le couvercle de la jarre et son support comme l'expliquent certains lexicographes.

- Le syntagme '*alayhā l-ḍarība* était expliqué par une note dont il fallait tirer parti dans la traduction : le terme «impôt» à lui seul ne suffisait pas, et il était préférable d'intégrer adroitement des éléments de la note explicative dans la traduction.

- Enfin la réplique *Aḥsabuka ta'ḥuḍu bi-hāḍā l-šawti alfa dīnār...* a été souvent mal comprise, d'une part du fait d'une attention insuffisante portée à la proposition *bi-*, et d'autre part en raison de la méconnaissance du sens technique de *šawt* (poème mis en musique, chant), ce qui est cependant difficilement explicable pour des étudiants ayant pendant toute une année étudié la notice de Baššār dans le *Kitāb al-Aḡānī*, qui justement regorge de poèmes désignés comme *šawt*. L'esclave semblait ici présager de la fortune que gagnerait Ibn Ġāmi', célèbre chanteur et concurrent d'Ibrāhīm al-Mawṣilī, grâce à une pièce qu'elle avait elle-même versifiée et/ou mise en musique — cruelle inégalité des sexes et des rangs sociaux !

On ne discutera pas ici des copies ne maîtrisant pas le français littéraire à un niveau compatible avec le statut de professeur de l'enseignement public — les candidats sont invités à un minimum



d'*ih̥tisāb* et de réalisme avant de se présenter à ce concours. Cependant, plusieurs candidats qui avaient un niveau très honnête en français et comprenaient tout à fait le texte arabe, trahissaient une grave méconnaissance de la conjugaison du passé simple à la première personne. On ne compte plus les **je voyagea*, **je chanta*, **je prenas* et autres barbarismes. Des points précieux ont ainsi été perdus, alors qu'il s'agit d'une conjugaison apprise dans le primaire. Acheter un manuel de conjugaison est à la portée de tous.

On attirera aussi l'attention des candidats sur l'impossibilité de mélanger dans la narration le passé simple pour les verbes à la troisième personne avec le passé composé pour les verbes à la première personne (de type «son chant me ravit le cœur mais **je n'en ai pas retenu* un seul mot») : il faut employer soit le passé composé soit le passé simple, sans mélange. Ici, pour des raisons stylistiques, c'est le premier qui s'imposait, mais le second employé sans mélange était mille fois préférable au va-et-vient entre les deux conjugaisons.

Suggestion de traduction :

Ibn Ğāmi' et la servante

Ibn Ğāmi' rapporte : Alors que j'étais à la Mecque, je traversai une mauvaise passe et décidai de me rendre à Médine. Je sortis un jour, ne possédant plus que trois pièces d'argent, et entendis une jeune servante réciter :

*Nous nous plaignons à nos amants de nos longues nuits d'insomnie
Ils répondent : Tiens donc ? Comme passent bien trop vite nos nuits !
Le sommeil recouvre promptement leurs paupières
Mais las ! Jamais ne nous vient de telle manière...
Lorsqu'approche la nuit, si néfaste aux êtres énamourés
Nous nous en effrayons tandis qu'ils se réjouissent de sa tombée
Ah si seulement ils éprouvaient ce que nous éprouvons
Ils se retourneraient en leurs couches autant que le faisons*

Son chant m'émut si profondément que je n'en saisis pas un traitre mot. "Répète donc ton poème encore une fois", lui demandai-je, "car je ne sais, de ton visage ou de ta voix, lequel me charme le plus. Je te prie donc de me le faire à nouveau entendre".

- Comme tu le souhaites !

Elle s'appuya le dos contre un mur, et se mit à chanter à nouveau si merveilleusement qu'encore, je n'en pus retenir ni comprendre un seul mot.

- Seras-tu assez généreuse pour le répéter une nouvelle fois ?

- Vous êtes bien étonnants, vous autres, me répondit-elle, fronçant les sourcils et prenant une mine sévère. Vous êtes prêts à détourner une servante de son labeur quotidien, alors qu'elle doit chaque jour ramener à son maître une somme convenue !

Je lui offris alors mes trois dernières pièces d'argent, qu'elle prit en me taçant :

- Je suis bien sûre qu'avec ce poème mis en musique tu gagneras mille pièces d'or de ci, puis mille de là et encore mille d'ailleurs !



Puis elle répéta son chant une dernière fois et j'en retins enfin les paroles.

Je me rendis par la suite à Bagdad et eus l'occasion de chanter devant [le calife Hārūn] al-Rašīd ce poème, pour lequel il me récompensa par trois sacs qui contenaient chacun mille pièces d'or. Alors que je souriais, il m'en demanda la cause, et je lui narrai l'histoire de la servante.

Ṣalāḥ al-Dīn al-Ṣafādī, *Kitāb al-wāfī bi-l-wafayāt* [Le dictionnaire biographique complet]

Thème :

Le texte proposé en thème, un extrait des mémoires du philosophe et militant Maurice Blanchot (1907-2003), était court, de langue à la fois moderne et soutenue, mais posait divers problèmes, entre autres liés à la traduction de quelques termes techniques concernant le système juridique français. Les termes variant d'un pays arabe à l'autre, toute traduction sensée de ces termes, montrant que le candidat comprend ce qu'est un juge d'instruction et ne le confond pas avec un juge de cour d'assises, ce que signifie poursuite, accusation, inculpation (à ne surtout pas confondre avec une condamnation et encore moins une condamnation à mort comme dans une copie d'anthologie) était acceptable. Prenons un exemple : en Egypte, le système judiciaire ne distingue pas les fonctions de juge d'instruction et de substitut du procureur ; le personnage dont parle le texte serait donc le *wakīl al-niyāba*, ou pour employer son nom précis *wakīl al-nā'ib al-'āmm* ; mais il s'agit là d'un pays donné, et les justices marocaine, tunisienne, libanaise ou irakienne sont susceptibles d'utiliser d'autres titres. De ce fait, la traduction *qādī l-tahqīq* ou *qādī tahqīq* employée par la majorité des copies était tout à fait satisfaisante. Les solutions trouvées pour *poursuivis*, *accusés*, *inculpés* furent malheureusement beaucoup plus hasardeuses.

Qu'il soit dit d'emblée que les résultats sont plus que décevants. Les thèmes lus par les correcteurs étaient soit grammaticalement corrects mais maladroits, employant un vocabulaire inadapté, copiant aveuglément la stylistique française, l'ordre des mots, la ponctuation, à un point rendant obscures les intentions de l'auteur — tout ce qui peut être résumé par l'adjectif arabe *rakīk*, soit elles étaient à la fois maladroitement et en plus déparées par une grammaire approximative ou franchement fautive. Rarissimes furent les copies tentant d'explicitier et de rendre accessible le sens pour un lecteur n'ayant pas consulté l'original en français.

En dépit de son style soigné, il ne s'agit pas là d'un texte littéraire où le respect de l'ordre des mots et la construction de la phrase s'imposeraient du fait d'une musicalité ou d'une poésie particulières. C'était *du sens* qu'il fallait traduire, en veillant à ce qu'un arabophone découvrant la traduction ait une impression de fluidité et comprenne parfaitement ce dont il retourne. Plusieurs passages demandaient donc à être explicités :

- Tout d'abord ce «n'en reproduisit le moindre passage» : la traduction doit ajouter un mot, éventuellement entre crochets, pour que la phrase fasse sens ! Il ne s'agissait évidemment pas de traduire la note, ni même nécessairement de préciser *Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie*, mais au moins d'ajouter [*min al-bayān*] / [*min bayāninā*], [*min al-balāḡ*] / [*min balāḡinā*] ou toute autre cheville rendant la phrase compréhensible.

- De même l'économique phrase nominale «Juge pourtant remarquable et gêné» exigeait d'être développée à la traduction : le syntagme littéralement traduit *qādīn mutamayyiz wa-muḥraḡ* que l'on a retrouvé dans quantité de copies n'est pas une *ḡumla muḥīda* et ne veut strictement rien dire



en arabe, sans compter que le voisinage des deux termes sans autre conjonction qu'une coordination par *wa-* est particulièrement étrange.

- La première phrase du second paragraphe, sur deux lignes, était fort dense : l'auteur n'explique la coutume en question (le fait que le juge d'instruction dicte lui-même à son greffier la déposition des témoins) que dans la phrase suivante. Il convenait de tourner la phrase arabe d'une façon qui ne la rende pas totalement absconse, et de la lier à la suivante par un *fa-* ou tout autre tour laissant comprendre que c'est de cela qu'il était question précédemment ! La plupart des copies se contentèrent d'un charabia désolant, dérivant d'une traduction littérale maladroite, véritable défi à l'intelligibilité.

- Enfin le « Je ne signerai pas » en fin de second paragraphe devait être clairement assigné à l'énonciateur dans le texte, et ne pouvait être laissé sous cette forme : traduire : *alahha*. «*lan uwaqqi'a*» n'était pas acceptable, d'autant qu'on risquait alors de comprendre que c'est le juge d'instruction qui refusait de signer, ce qui était un contresens, commis par plusieurs candidats.

La phrase initiale commençait par une négation absolue (aucun journal) et comportait deux incises : *y compris les plus grands* et *(le risque était trop grand)*. Quantité de copies utilisaient le tour (trans)dialectal *wa-lā* ou *wa-law* : il n'a pas sa place dans une traduction en arabe littéraire. La première incise, quant à elle, gagnait à être rejetée après le complément d'objet, et la seconde rattachée à la principale par un connecteur (*fa-*, *id*, *id anna*, etc), en supprimant les parenthèses. La seconde proposition de cette phrase d'ouverture, *nous fûmes poursuivis, accusés, inculpés*, a donné lieu à d'innombrables erreurs. Commençons par la structuration de la phrase arabe : cette langue exige, plus que le français, des liaisons et l'usage de connecteurs : ainsi les virgules doivent être remplacés par des *wa-* ou des *fa-* ou autre. Comme il s'agissait ici d'un procès ponctuel dans le passé, toute forme de type *kunnā* + participe était inadmissible. Il fallait soit utiliser un verbe conjugué à l'accompli passif, soit une forme *tamma(t) + maṣdar + -nā*. La poursuite judiciaire est exprimée par *mulāḥaqa* ; l'accusation *ittihām* ; l'inculpation est plus délicate à traduire : actuellement appelée «mise en examen» en France, elle signifie que le juge d'instruction estime que des éléments graves et concordants laissent soupçonner la culpabilité d'une personne et qu'une enquête à charge est ouverte contre lui, pouvant soit être abandonnée (le «non-lieu») soit aboutir à un procès en cours d'assises : il s'agit donc d'un *qarār faṭḥ taḥqīq* couplé à une mise en accusation. La formule courante *iḥāla li-l-qaḍā'*, assez vague, pouvait être employée en l'absence d'une immédiate équivalence. Enfin dans le *sans qu'on sût pourquoi*, le registre soutenu de l'écriture ne permet pas la confusion entre le *on* impersonnel et *on=nous* du français oral, et donc ce n'était pas **dūna an na'rifa l-sabab* mais *dūna an yu'rafa l-sabab* (ou équivalent) qu'on attendait.

« J'appris à connaître ce qu'était un juge d'instruction » a donné trop souvent lieu à la formulation non-idiomatique **ta'allamtu an a'rifa* ou *ata'arrafa*, qui ne fait pas sens.

Premier ministre peut être rendu par *ra'īs al-wuzarā'* (ou un tour verbal, de type *al-laḍī kāna yar'as maḡlis al-wuzarā' ānaḍāk*), ou le maghrébinisme *al-wazīr al-awwal*.

Dans le second paragraphe, le sujet de désaccord « mettant en cause » demandait une légère adaptation : une *nuḡḡat ḥilāf* (ou tout autre tour équivalent) ne peut pas *yattahim yantaqid* (ou autre) une coutume : il fallait utiliser un verbe plus neutre et compatible avec « point de désaccord » comme *yata'allaq bi-*. Il était tout aussi nécessaire de préciser qu'on parlait ici d'imposition sur le plan légal, et qu'empêcher ne signifie pas interdire : le verbe *mana'a*, présent dans la grande majorité des copies, était ici une impropiété.



De très rares copies n'étaient pas ou incomplètement vocalisées. Par contre, quantité d'erreurs de vocalisation se retrouvaient répétées : confusion entre *ism kāna* et *ḥabar kāna* ; *ḥattā* fait partie des *nawāṣib* quand il est suivi d'un *verbe*, mais c'est une préposition suivie d'un *nom* au cas *indirect* ; méconnaissance des diptotes — *ašyā'u* et non **ašyā'un*, même si la *hamza* est dans ce mot radicale et donc s'il est sur le schème *af'āl*, la règle des pluriels en *-ā* s'applique et ce n'est qu'en poésie et pour des raisons métriques qu'on peut lui adjoindre le *tanwīn* ; méconnaissance du complément spécifique *tamyīz* : *akṭar ḥuṭuratan* et non **ḥuṭuratin*.

Certaines copies employaient des termes précieux à tort : *šan'ān* (haine) ne signifie pas *désaccord* et appartient à un registre inadapté, ce n'est pas du français du XVIIe siècle qu'on avait à traduire ici.

On rappellera que les fautes se combinent, et qu'ainsi pour un même mot ou syntagme, un contresens doublé d'un barbarisme ou d'un solécisme coûte 2pts + 2pts, soit 4 points perdus d'un seul coup.



Suggestion de traduction :

وَبِمَا أَنَّهُ حَتَّى أَعْرَقِ الصُّحُفِ وَأَوْسَعَهَا انْتِشَاراً لَمْ تُقَدِّمَ عَلَيَّ نَشْرَ حَرْفٍ وَاحِدٍ [مِنْ بَيَانِنَا] إِذْ أَنْ الْمُخَاطَرَةَ كَانَتْ أَعْظَمَ مِنْ أَنْ تُحْتَمَلَ، فَقَدْ تَعَرَّضْنَا لِلْمَلَاخَقَةِ، بَلْ وَتَمَّ فَتُحُ تَحْقِيقٍ فِي شَأْنِنَا وَإِحَالَتُنَا لِلْقَضَاءِ، دُونَ أَنْ يُعْرَفَ لِذَلِكَ سَبَبٌ. فَاتَّيَحَ لِي فِي هَذِهِ الظُّرُوفِ أَنْ أَلِمَّ عِلْمًا بِكُنْهِ وَظِيفَةِ «قَاضِي التَّحْقِيقِ»، وَأَنْ أَتَعَرَّفَ عَلَيَّ امْتِيَازَاتِهِ كَمَا عَلَى انشِغَالِهِ بِفَرْضِ مَفْهُومِهِ هُوَ لِلْقَانُونِ بَدَلاً مِنْ أَنْ يَكُونَ مُمَثِّلاً لَهُ. وَكَانَ هَذَا الْقَاضِي، مَعَ ذَلِكَ، رَجُلًا جَدِيرًا بِالْإِحْتِرَامِ وَقَدْ بَدَأَ مُحْرَجًا مِنَ الْمَوْقِفِ. تَصَادَمْنَا بِشِدَّةٍ بِخُصُوصِ أَمْرَيْنِ: أَوَّلًا حِينَ لَفْتُ انْتِبَاهَهُ إِلَى أَنَّ مِيشِيلَ دوبريه، الَّذِي كَانَ يَرَأْسُ مَجْلِسِ الْوُزَرَاءِ آنَذَاكَ، كَانَ قَدْ صَرَخَ، فِي خُطْبَةِ الْقَاهَا قَبْلَ ذَلِكَ بِيَوْمَيْنِ أَوْ ثَلَاثَةِ أَيَّامٍ فِي مَدِينَةِ سْتِرَاسْبُورْجَ، بِأَنَّنا «سَنَعَاقِبُ عِقَاباً شَدِيداً». فَكَانَ إِذَا رَأَيْتُ الْوُزَرَ قَدْ نَطَقَ بِالْحُكْمِ وَسَلَبَ عَمَلَ الْقَاضِي هَذَا مِنْ أَيِّ مَعْنَى، إِذْ أَنَّ الْأَمْرَ قَدْ قُضِيَ ضِدَّنَا بِالْفِعْلِ. فَغَضِبَ الْقَاضِي مِنْ قَوْلِي غَضَباً شَدِيداً وَلَا زِلْتُ أَتَذَكَّرُ إِجَابَتَهُ: «هُنَاكَ أَشْيَاءٌ لَا يَنْبَغِي قَوْلُهَا هُنَا». [...]

أَمَّا مَوْضِعُ الْخِلَافِ الثَّانِي بَيْنَنَا فَكَانَ أخطرَ، لِأَنِّي رَفَضْتُ الْإِذْعَانَ لِعُرْفٍ مِنْ أَعْرَافِهِمْ تِلْكَ الَّتِي لَمْ تُبْطَلْ بَعْدُ، مَعَ أَنَّهُ لَا يُلْزَمُ بِهِ أَيُّ شَيْءٍ فِي الْقَانُونِ بَلْ يَدْعُو كُلُّ شَيْءٍ إِلَى تَرْكِهِ: وَذَلِكَ أَنَّ الْقَاضِي، بَعْدَ أَنْ أَدَلَّيْتُ بِأَقْوَالِي، أَرَادَ أَنْ يُمْلِيَهَا بِنَفْسِهِ عَلَى الْكَاتِبِ. وَإِذْ بِي أَنْتَفِضُ مُحْتَجًّا: «كَلَّا! لَنْ تَسْتَبْدِلَ كَلِمَاتِي بِكَلِمَاتِكَ. لَا أَشُكُّ فِي حُسْنِ نِيَّتِكَ، وَلَكِنْ لَا يُمَكِّنُنِي أَنْ أَتَقَبَّلَ الصَّيِّغَ الَّتِي تَسْتَخْدِمُهَا». أَصَرَ الْقَاضِي وَكَرَّرْتُ عَلَيْهِ أَنِّي لَنْ أُوقِعَ عَلَى الْمَحْضَرِ. فِي آخِرِ الْمَطَافِ، اسْتَسَلَّمْتُ وَتَرَكَتُنِي أُعِيدُ بِالْحَرْفِ الْوَاحِدِ الْكَلِمَاتِ الَّتِي كُنْتُ قَدْ نَطَقْتُ بِهَا أَمَامَهُ.

مِنْ «مِنْ أَجْلِ الصِّدَاقَةِ» لِمُورِيسِ بِلَانَشُو، ١٩٩٦



6.4. Linguistique

<1	1
1 à 2	7
2 à 3	4
3 à 4	3
4 à 5	7
5 à 6	4
6 à 7	1
7 à 8	2
8 à 9	1
9 à 10	2
10 à 11	1
11 à 12	5
12 à 13	1
13 à 14	2
14 à 15	
15 à 16	1
16 à 17	
17 à 18	2

À de très rares exceptions près (1/4 environ), les candidats ont du mal à aborder cette épreuve de linguistique.

Concernant la partie au programme de cette épreuve, les candidats se contentent bien souvent de reproduire ce qu'ils ont appris par cœur lors de leur préparation, ce qui représente alors généralement le meilleur pour les copies les plus faibles, mais sans pour autant montrer qu'ils ont bien intégré ce qu'ils écrivent. La terminologie employée l'est souvent de manière approximative.

La première question invitait les candidats à s'exprimer sur les patrons « quadrilittères » à un seul augment (*al-'awzān al-mazīda bi-ḥarf*), leurs sens grammaticaux de base et dérivés, en les illustrant à partir de quelques exemples significatifs pris dans le texte. Bien trop souvent, un catalogue fut proposé en lieu et place d'une réponse organisée et rédigée. Surtout, les rapports entretenus tant entre ces formes (ex. la concurrence possible entre II et IV) qu'entre elles et la forme de base dont elles sont les formes augmentées montrent que les étudiants n'ont généralement pas intégré les connaissances minimales sur la question. Il s'agissait par exemple d'indiquer que la II, factitive et/ou itérative et intensive se différencie quant à ces deux grands sens par le changement de régime du verbe entre la forme de base (I) et la forme augmentée (II). Il s'agissait de faire de même entre I et III et I et IV.

La deuxième question proposait de commenter, en choisissant quelques exemples significatifs dans le texte, les valeurs des trois patrons simples (*ṣiyağ al-fi'l al-mujarrad*). Seuls certains candidats se sont là encore efforcés de rédiger et d'organiser leur réponse. Pour le reste, il s'est agi d'une liste des trois valeurs (action/moyen/état) du verbe trilitère, mais sans donc dépasser dans la



plus grande majorité des cas la présentation la plus minimale de ce point de grammaire.

La troisième question au programme invitait les candidats à s'interroger et à présenter les valeurs sémantiques associées au morphème écho *t* (ou augment *t*) dans les patrons *ifta'ala*, *tafa'ala*, *tafā'ala* et *istaf'ala* avec, pour les trois derniers, l'indication de rappeler le lien avec la forme à un seul augment correspondant. Cette dernière consigne aurait dû être un indice supplémentaire, donné aux candidats, de faire de même dans la première question, mais aussi dans la deuxième : il s'agit toujours d'aborder les choses (grammaticales et linguistiques ici) de manière *relationnelle* et non de manière *essentialiste* ou *substantialiste* ! Il s'agissait en outre d'illustrer le propos à partir de quelques exemples choisis dans le texte. Seules quelques copies obtiennent la moyenne à cette question, essentiellement pour les mêmes raisons : à la fois un manque de rigueur dans la présentation systématique et *systemique* des choses, mais aussi, pour une grande part, par manque flagrant de connaissances sur le sujet.

Concernant le pan hors-programme du concours, on est souvent surpris soit par le manque de connaissances réelles des candidats en matière de grammaire arabe, voire leur impressionnisme, soit, bien souvent, par leur incapacité, une fois encore, à organiser leurs connaissances afin de les présenter de manière pédagogique de telle manière qu'il serait possible de les destiner à des élèves. La confusion dans les esprits se traduit par une confusion dans la présentation, donnant à voir des circonvolutions, des allers-retours, le tout sur beaucoup plus d'espace qu'il n'en faut pour traiter le point demandé. Cela trahit un manque d'esprit de synthèse et un manque d'esprit logique et *systemique* qui est alors naturellement sanctionné.

Malgré une réflexion qui semble se fonder sur les règles de la scansion classique, un grand nombre de candidats n'ont pu identifier clairement les deux vers demandés en question 1 et n'ont pu clairement expliquer comment ils étaient éventuellement arrivés à leur fin avec le second de ces deux vers. À la lecture de ces derniers, il était impossible *in fine* de savoir comment arriver aux mêmes fins, ce qui aurait pourtant dû être le cas, le concours de l'agrégation visant à recruter des *enseignants* capables de transmettre ces connaissances.

La deuxième question hors-programme fut l'occasion de surprises ~~consternantes~~ ! Les principes de la conjugaison arabe ne sont qu'à peine intériorisés ! Les fautes de conjugaison furent légions. Entre autres multiples exemples nous avons *yanhawāni* (duel) là où il fallait évidemment avoir *yanhayāni* puisque le verbe *nahā yanhā* est doublement défectueux, à l'accompli et à l'inaccompli, de racine *n-h-y* et non *n-h-w*. Impensable dans ces conditions de pouvoir enseigner la conjugaison arabe sans en attendre ensuite des erreurs grossières.

Enfin, la dernière question invitait à commenter les emplois de *lammā* ; *'idā bi-* ; *'idā* ; *baynā* ; *'id* ainsi que *hattā* (plusieurs structures). Il n'était demandé de s'appuyer que sur un seul exemple pour chaque conjonction et il était précisé qu'il fallait indiquer, si elle existait, la différence avec l'usage contemporain. Cette dernière partie de la question fut dans la grande majorité des copies totalement ignorée. Les réponses, sans être totalement indignes, furent tout de même très largement insuffisantes.

En résumé, on ne saurait trop conseiller aux candidats d'aborder cette épreuve de linguistique avec sérieux, ce qui suppose une lecture régulière et critique des sources grammaticales anciennes que des travaux contemporains de linguistique arabe. Surtout, il est plus que vivement attendu des



candidats une capacité d'organisation et un esprit de synthèse dans la clarté, ce qui n'est que rarement le cas. Comment cela serait-il alors clair devant des élèves.



7. EPREUVES ORALES

7.1. Leçon en arabe littéral portant sur une question du programme

<1	
1 à 2	
2 à 3	
3 à 4	
4 à 5	1
5 à 6	
6 à 7	1
7 à 8	
8 à 9	1
9 à 10	1
10 à 11	
11 à 12	1
12 à 13	1
13 à 14	
14 à 15	
15 à 16	
16 à 17	2
17 à 18	

Sujets proposés :

1. إشكالية العقل والدين في الفكر الاعتزالي حسب القاضي عبد الجبار
2. إن العقل أساس رئيسي للفكر الاعتزالي. اعتمادا على الأصول الخمسة حل إشكالية العقل في هذه المدرسة الكلامية.
3. ما هو الدور الذي يلعبه الشعر بمختلف أجناسه في الباب الذي خصه الإصفيهاني لبشار بن برد في كتاب الأغاني؟
4. بأي قدر يمكن اعتبار الأغنية وسيلة من وسائل الهيمنة الثقافية المصرية طوال القرن العشرين؟

Il convient, en premier lieu, de rappeler que la leçon est un exercice qui obéit à des règles spécifiques dont le non-respect est fortement sanctionné.



Si la question posée au candidat porte sur le programme, elle ne saurait équivaloir à une simple restitution de connaissances où l'étalage d'un savoir encyclopédique servirait d'alibi pour se dispenser de problématiser le sujet posé.

Certains candidats ont malheureusement négligé ce point crucial : un sujet de leçon est élaboré à partir d'un angle particulier dont la fonction est de mettre en perspective les connaissances acquises sur les questions du programme pendant la préparation.

Ainsi, par exemple, les rapports qu'entretiennent raison et religion dans la pensée mu'tazilite ne pouvaient être examinés sans que ne soit conduite une réflexion sur le type d'argumentation adopté par cette école, à savoir le raisonnement rationnel, dans la défense du dogme qu'elle promeut contrairement aux *fuqahā'* qui étaient partisans de l'argument d'autorité.

De même, lorsqu'il s'agissait plus spécifiquement de relire la pensée mu'tazilite à l'aune de l'apport du Qaḍī 'Abd al-Ġabbār, la spécificité de la démarche de ce penseur devait constituer l'axe structurant de l'exposé, et non une série de considérations générales qui aurait pu servir à tout autre sujet relatif au mu'tazilisme. On ajoutera que la pensée mu'tazilite n'est pas monolithique et que le candidat se devait de mettre en évidence ce point. En outre, l'approche des théologiens spéculatifs étant différente de celle des théologiens sunnites traditionnels on ne pouvait faire l'impasse sur cette question.

Mais on se réjouira aussi d'avoir pu constater que des candidats se sont montrés parfaitement au fait des exigences requises par l'exercice. Certains ont ainsi tout à fait su mettre en perspective les questions posées, saisissant parfaitement la manière dont la formulation de celles-ci les y invitait.

Quant à la question portant sur Baššār b. Burd, la réponse qu'elle appelle devait commencer par relever que dans la notice qu'al-Iṣfahānī consacre à Baššār b. Burd, la poésie et les *aḥbār* sont complémentaires et interdépendants. Deux cas de figure sont récurrents. Dans le premier, le *ḥabar* n'est là que pour présenter et introduire la poésie (essentiellement pour préciser les circonstances dans lesquelles elle a été dite). Dans le second cas, la poésie donne de la chair au récit, elle est convoquée pour prouver, corroborer et attester.

La notice conjugue prose et poésie pour révéler au lecteur qui était l'homme et le poète Baššār b. Burd.

Un ensemble d'éléments lui permet de dresser un portrait de l'homme Baššār (le *nasab*, la cécité, la question du *walā'* le métier du père, le passage intitulé « Baššār fī ṣībāh », son portrait physique (« *ṣifātuhu* », p. 98 ; et dans les p. 98-99 ; p. 149-150 ; p. 162 ; p. 163).

Dans la partie la plus importante de son texte, l'auteur mettra en exergue la précellence de la poésie de Baššār : sa précocité, la crainte qu'il inspirait alors qu'il était à peine pubère ; sa capacité d'improviser (voir comment le poète a relevé les défis lancés par Abū Ġa'far al-Manṣūr [p. 123-124], par le gouverneur 'Uqba b. Salm [p. 142-143] et par al-Mahdī [p. 161]) ; le fait qu'il était un poète accompli (« *kāna rāḡizan muqaṣṣidan* », p. 99) ; sa querelle (*mulāḥāt*) avec 'Uqba b. Ru'ba (p. 120-122) en apporte pour partie la preuve : il a composé un poème de 25 vers en *rajaz*.

Al-Iṣfahānī soulignera dans sa notice la notoriété de Baššār de son vivant (p. 103) « *kāna ṣi'ruhu sayyāran bayna l-nās* » [sa poésie courait sur toutes les langues] ; et il ajoute que les amoureux d'al-Bašra déclamaient ses compositions, les chanteuses et les pleureuses gagnaient leur vie grâce à elles et il n'y avait pas un homme digne dans la ville qui ne craignait pas Baššār et sa langue acérée.



L'auteur signale (p. 102-103) que Baššār était considéré par de nombreux transmetteurs comme étant le poète qui a composé les meilleurs débuts de poèmes parmi les modernes, comme le furent al-Quṭāmī pour l'époque qui précède et Imru' al-Qays pour l'époque antéislamique.

Par ailleurs, la notice est émaillée d'opinions élogieuses formulées par des autorités en matière de poésie.

Al-Ašma'ī affirme (p. 99 et p. 104) que Baššār était « le sceau des poètes » [inna Baššār ḥātimatu l-šu'arā'], ce qui n'est pas sans rappeler le verset du Coran qui déclarait que Muḥammad est le sceau des prophètes « ḥātam al-nabiyyīn » (voir Coran : sourate 33, « al-Aḥzāb » [« les Factions »], verset 40).

Abū 'Amr b. al-'Alā' (p. 104) juge que ses compositions dans un ensemble de genres sont les meilleures [« huwa awwal al-šu'arā' fī ḡumla min aḡrād al-šī'r »].

En outre, on lit dans la notice qu'ayant écouté le poème en mīm cité par al-Išfahānī (p. 109 et p. 149), Abū 'Ubayda dit : « Je préfère le poème en mīm de Baššār à ceux de Jarīr et d'al-Farazdaq composés sur la même rime » [« mīmiyyat Baššār aḥabbu ilayya min mīmiyyatay Jarīr wa-l-Farazdaq »].

Al-Išfahānī signale d'autre part que Ḥalaf al-Aḥmar et Ḥalaf b. Abī 'Amr rendaient visite à Baššār pour recueillir sa poésie et la transmettre ; et il rapporte (p. 147) qu'al-Ḥalīl b. Aḥmad déclamaient et admirait tout particulièrement des vers [yunšiduhā [...] wa-yu'ḡabu bihā] dans lesquels le poète faisait allusion à l'interdiction qui lui a été faite par al-Mahdī de composer des poèmes de *ḡazal* ou de faire du *nasīb*.

Les genres poétiques majeurs, le *riṭā'*, le *ḡazal*, le *madīḥ* et le *hiḡā'*, sont fortement représentés dans la notice. Ils nous renseignent sur le poète et sur le contexte social et politique dans lequel a vécu.

Le *riṭā'*

Dans cette notice, le thrène de Baššār nous fait pénétrer dans la sphère de l'intime. En effet, dans les extraits convoqués par al-Išfahānī, le poète pleure une fille (p. 160), deux de ses fils (p. 111-112 et p. 153-154) et des amis (p. 164-165, cinq commensaux, selon Abū Nuwās). Les *marṭiya*-s retenues par l'auteur révèlent un père et un ami inconsolable. Il est à noter que les vers cités dans le *ḥabar* des pages 153-154 sont des vers composés par Ḡarīr « tuwuffīya bnun lahu fa-ḡazi'a wa-tamattala bi-qawl Ḡarīr ». Baššār les déclame parce qu'il estime que le poète tamīmite y dit mieux que quiconque la vanité des consolations et des condoléances. Il est également remarquable d'observer que le *riṭā'* que fait le poète de ses amis comporte un passage bachique et débute par un *nasīb*. Or, comme on le sait, c'est là une pratique que la poésie arabe considère comme déplacée. La notice ne mentionne pas d'autres thrènes de Baššār.

Le *ḡazal*

La notice d'al-Išfahānī contient de nombreux vers de *ḡazal*, un genre dans lequel Baššār a excellé, comme en témoignent les extraits chantés, ainsi que de nombreux passages de la notice, notamment celui intitulé « šī'ruh fī l-'išq » (p. 166-167).

La réponse à la question se doit de souligner la réaction hostile que la poésie amoureuse a suscitée chez le calife al-Mahdī et chez certains hommes de religion. Cette levée de boucliers avait à sa tête le sermonnaire et moraliste Mālik b. Dīnār, le théologien et ascète Wāṣil b. 'Atā', le qāṣṣ Sawwār b. 'Abd Allāh al-Akbar (voir les propos d'Abū 'Ubayda dans lesquels il explique les raisons de cette hostilité, rapportés [p. 126-128]).



Enfin, d'al-Iṣfahānī indique qu'al-Mahdī, mû par un tempérament jaloux, avait interdit au poète de composer des poèmes de *ġazal* et des prologues amoureux et qu'il l'avait menacé de mort s'il ne respectait pas cet interdit (p. 169).

Le *madīh*

Al-Iṣfahānī cite de nombreux *madīh*-s de Baššār dans sa notice. La présence de ces poèmes et des *aḥbār* qui les accompagnent témoigne de l'excellence du poète dans ce genre et nous apporte un éclairage sur sa condition de panégyriste. On voit ainsi Baššār se plier aux servitudes de son métier : effectuer des voyages pour se rendre auprès de ses dédicataires potentiels (p. 128 et p. 151) ; attendre aux portes de certains autres (voir p. 116 et p. 161), etc.

Par ailleurs, al-Iṣfahānī rapporte, par deux fois (p. 108-109 et p. 149), comment, par peur de représailles, le poète fut obligé de changer le nom du dédicataire de l'un de ses panégyriques.

L'autre aspect que révèle l'activité poétique de Baššār en tant que panégyriste concerne ses rapports avec ses dédicataires. Il reçoit d'importantes récompenses en échange de ses *madīh*-s (voir p. 120-122 et la p. 141), et quand il n'en reçoit pas, il compose un « poème » de rappel (voir p. 126) ou une satire (deux vers), comme quand al-Mahdī ne l'a pas récompensé pour l'éloge qu'il avait composé à sa gloire. (p. 170).

Le *hiġā'*

Pour Baššār le *hiġā'* était un credo (voir p. 144), une arme redoutable qu'il était prompt à utiliser comme le montrent les nombreux exemples cités dans la notice. Ses satires étaient ravageuses, (voir, à titre d'exemples, p. 115, p. 141, p. 145-146 (les larmes d'al-Aḥfaš)). Mais cette arme fut pour lui à double tranchant. En effet, sa satire de Wāṣil b. 'Aṭā' va amener celui-ci à inciter les gens à le tuer (voir p. 101).

Celle contre le vizir Ya'qūb b. Dāwud (p. 170-171) va pousser ce dernier à se venger du poète en le dénonçant au calife [*ibid.*]. Mis au courant des vers assassins que le poète a composés contre lui, al-Mahdī ordonna de le tuer.

A la fin de la notice, al-Iṣfahānī signale que les habitants d'al-Bašra s'étaient réjouis [*šamāta*] à l'annonce de la mort Baššār, tant ils avaient été éprouvés par ses satires (p. 174).

Enfin, on notera que la lecture du chapitre qu'al-Iṣfahānī consacre à Baššār montre qu'il y a en filigrane un combat, à distance, entre les « spécialistes » de la poésie (poéticiens, anthologues, métriciens) qui apprécient hautement le poète et son œuvre et les hommes de religion et le pouvoir politique qui s'y opposent radicalement.

La leçon portant sur la chanson égyptienne (Dans quelle mesure la chanson peut-elle être considérée comme un vecteur de l'hégémonie culturelle égyptienne au cours du XXe siècle) amenait à s'interroger sur les choix esthétiques, linguistiques et idéologiques (transmission et imposition d'un modèle de modernité, notamment sur les relations entre les genres) qui assurent la domination du modèle égyptienne au-delà des frontières nationales. Un plan de type chronologique judicieux, plaçant les deux décennies du nassérisme au centre de l'exposé, a été adopté par un candidat. Un plan thématique aurait été tout aussi pertinent. Une autre leçon, heureusement très informée, trahissait un travers courant dans les prestations à cette épreuve : celui consistant à ne pas analyser suffisamment le sujet proposé et à plaquer un discours certes nourri par des lectures, mais trop général et ne découlant pas d'une problématique construite à partir de la question précisément posée. On regrettera cependant un retour insuffisant, dans les deux prestations, aux textes du corpus permettant d'ancrer la démonstration dans des exemples précis.



On rappellera, pour conclure, quelques évidences :

- Tout d'abord, en aucun cas le candidat ne saurait être autorisé à lire un texte préparé. Comme son nom l'indique, une leçon est destinée à transmettre un savoir et un savoir-faire, le candidat doit donc, à chaque instant, garder à l'esprit qu'il s'adresse à un public.

-Le candidat doit organiser son exposé de manière à respecter le temps qui lui est imparti. Il n'est pas acceptable, par exemple, que les 45 minutes attendues se trouvent réduites à moitié moins. Le jury se montre, vis-à-vis de ce manquement, extrêmement sévère.



7.2. Commentaire en français d'un texte inscrit au programme

<1	
1 à 2	
2 à 3	
3 à 4	2
4 à 5	1
5 à 6	1
6 à 7	
7 à 8	
8 à 9	
9 à 10	
10 à 11	1
11 à 12	
12 à 13	1
13 à 14	
14 à 15	1
15 à 16	1
16 à 17	
17 à 18	

textes présentés :

1. عبد الحليم حافظ - صباح - فريدة كامل - وردة - نجاه / وطني حبيبي الوطن الأكبر (أوبريت قومي) لحن محمد عبد الوهاب، كلمات أحمد شفيق كامل، مقام نهاوند
إيهاب توفيق (١٩٦٦-) - حكيم (١٩٦٢-) - خالد عجاج (١٩٦٢-) وآخرون/ تسلّم الأيادي (أوبريت مبايعة الجيش) لحن وكلمات مصطفى كامل، مقام سيكاه هزام، ٢٠١٣ [بعد انقلاب/ثورة يونيو ٢٠١٣ والإطاحة بالرئيس محمد مرسي على يد الجيش بقيادة عبد الفتاح السيسي]

2. أبو الفرج الإصفهاني ، كتاب الأغاني، المجلد الثالث، جار ساجر، بيروت، ص170-174

3. يوسف زيدان، النبطي (commentaire linguistique)

4. أحمد شوقي، مجنون ليلي

Pour réussir cette épreuve, il était fondamental d'avoir préparé toutes les questions sans exception, et de tenir son temps. Une bonne tenue de langue est exigée ; un exposé vivant, respectueux des formes, avec un positionnement adéquat face au jury est attendu. Conseil : le candidat doit se mettre dans la position de quelqu'un qui va expliciter le texte au jury, comme si celui-ci n'en connaissait



pas le contenu. Au terme de l'analyse, l'auditeur, membre du jury ou du public, doit avoir une idée précise du texte dans son ensemble.

Le candidat doit cependant rendre compte du texte à travers une problématique, nécessairement inspirée de la question au programme, mais qui montrera dans le même temps la capacité du candidat à aller dans le détail : ont été particulièrement appréciés par le jury, les initiatives du candidat de choisir des extraits-clés du texte – voire des mots-clés – et de les traduire.

Le commentaire ne doit pas se transformer pour autant en une liste d'exemples puisés dans le texte isolément et sans tenir compte de leur contexte. Le commentaire ne doit pas non plus se transformer en une leçon, qui serait un exposé sur la question au programme sans lien aucun avec le texte.

En outre, le commentaire au programme s'inscrivant dans l'étude d'une question travaillée pendant l'année de préparation, il ne faut pas oublier de remettre le texte dans son contexte culturel, historique littéraire, comme s'il était une structure fermée se suffisant à elle-même.

Ainsi, pour le commentaire portant sur la question de linguistique, il fallait bien sûr s'appuyer sur la connaissance théorique de la question au programme mais l'essentiel était de montrer comment l'auteur jouait des possibilités morphologiques de la langue dans une écriture avant tout littéraire.

Le commentaire de l'extrait de la notice de Baššār devait faire état de la situation de la poésie au début de l'époque abbasside, marquée par la *takassub bi-l-ši'r*.

Dans le cas du *Mağnūn Laylā* d'Aḥmad Šawqī, il s'agissait de faire une analyse de deux extraits de la pièce de théâtre, l'un présentant le monologue dans lequel Laylā remet en question sa décision de refuser d'épouser Qays pour préserver son honneur, monologue durant lequel elle estime d'une part avoir été comme commandée par un démon qui se serait emparée d'elle, et d'autre part installe les raisons qui la font revenir momentanément sur sa décision qu'elle juge injuste, en n'évoquant pas la passion qui l'unit à Qays, mais le fait que Qays a œuvré à sa renommée éternelle par ses vers. L'autre passage, à la fin de la pièce, est celui du dialogue entre Qays et son démon inspirateur, devant la tombe de Laylā. De multiples approches étaient possibles de ces deux extraits, qu'il convenait d'analyser en fonction d'une problématique unificatrice. Il convenait d'éviter l'écueil de transformer le commentaire en une leçon oubliant le texte, ou le citant parcimonieusement, dans un ensemble déséquilibré. Il ne fallait pas « refaire » la dissertation de l'écrit mais se plier aux règles et attendus du commentaire de texte à l'oral. Une prestation de qualité proposée était installée autour de deux axes, celui des personnages d'une part et de la relecture qui en est faite par Šawqī par rapport à al-Iṣfahānī, et celui du projet poétique et idéologique d'autre part, montrant bien quelles orientations prenait cette pièce poétique dans sa relecture du mythe littéraire de Mağnūn Laylā.

Le commentaire de textes au programme sur la chanson égyptienne mettait en regard deux documents de période différente illustrant chacun l'embrigadement des artistes et des chanteurs populaires par l'Etat et la centralité de la thématique militaire dans le cadre de chants « collectifs » où des artistes connus interprètent chacun et successivement un couplet sur une mélodie identique, chaque couplet illustrant une facette du message délivré. Le premier était l'«opérette» (terme qui dans l'usage égyptien désigne un tableau chanté) *Waṭanī ḥabībī l-waṭan al-akbar* (1960), production somptueuse conviant les grands noms de la chanson populaire-légitime de l'époque, à l'exception d'Umm Kulṭūm (dont la singularité n'est pas compatible avec une performance collective) et saluant le nationalisme arabe (la Grande Nation évoquée étant la patrie arabe dans son ensemble) dans un moment historique qu'il fallait précisément maîtriser : le moment triomphant du



panarabisme, après la guerre de Suez en 1956 où en dépit de l'«agression tripartite» contre Port-Saïd, le régime parviendra à présenter le statu quo imposé par les USA et l'Union soviétique comme une victoire contre le colonialisme et l'impérialisme ; la seconde année de la RAU (mais absence criante de représentants d'*al-iqlīm al-šamālī*, ainsi que la Syrie est désignée à l'époque, dans ce chant) ; le soutien à la guerre d'indépendance algérienne (Ahmed Ben Bella est proche de Nasser et c'est au Caire que le FLN est fondé) ; les troubles violents au Liban entre pro-nassériens et pro-occidentaux ; la réticence de 'Abd al-Ḥakīm Qāsim à rejoindre l'union avec l'Égypte suite à la révolution irakienne de juillet 1958 ; l'agitation au Yémen et en Oman, rôle de Nasser dans le mouvement des non-alignés fondé à Bandoeng en 1955. On attendait d'une part que les allusions transparentes faites à ce contexte soient décodées précisément dans le texte, et que l'esthétique hollywoodienne mi-mussolinienne du tableau soit précisément étudiée, ainsi que les parti-pris musicaux de Muḥammad 'Abd al-Wahhāb (orchestre symphonique, mélodie occidentalante grandiloquente, chant syllabique et non mélismatique, absence paradoxale de «marqueurs d'arabité» mélodiques, conformément à une certaine idée de la chanson patriotique.

La seconde, *Teslam el-ayādī*, est un clip vidéo imitant l'esthétique des clips humanitaires occidentaux (élément bien repéré par les deux candidats), tourné dans des circonstances tendues : suite à des manifestations d'ampleur considérable fin juin 2013 au Caire, l'armée lance un ultimatum au président Muḥammad Mursī élu un an plus tôt, puis le destitue. Ses partisans manifestent sur la place Rābi'a al-'Adawiyya, où un massacre se déroulera (14-16 août 2013). Seconde révolution ou contre-révolution ? Une partie de l'opinion soutient l'armée qui aurait sauvé la nation d'un péril présenté comme mortel constitué par la confrérie des Frères Musulmans, dont est issu le président déchu, l'autre défend le président élu qui serait seul détenteur de la légitimité démocratique et de la volonté populaire contre les supposés *fulūl* (dans le vocabulaire de l'époque, suppôts de l'ancien régime). Cette extrême polarisation de l'opinion est magnifiquement dépeinte dans le film *Ištibāk* (Muḥammad Diyāb, 2016). Des artistes de l'*arabpop* s'étant fait connaître dans les années 1990 et en perte de vitesse (Ḥakīm pour le versant *ša'bī*, Ḥāb Tawfīq pour le versant sentimental *mainstream*) se rangent du côté de l'armée et de son chef d'Etat-major, le général 'Abd al-Fattāh al-Sīsī, qui sera élu un an plus tard, sans opposition, tandis que les voix de la révolution (voir recueil), sans rejoindre le camp adverse, gardent le silence. La chanson, centrée exclusivement autour de l'Égypte et sans allusion à sa dimension régionale, célèbre l'unité de la Nation (clin d'œil appuyé à l'union Chrétiens-Musulmans dans la strophe chantée par Ḥakīm) autour de l'armée, institution-ciment de la Nation dont sont issus les dirigeants et les cadres depuis 1952 (à l'exception de Muḥammad Mursī), et de ses exploits, avec de nombreuses allusions à la guerre de Kippour/Ramadan en octobre 1973, nouvelle source de légitimation des dirigeants depuis la présidence de Muḥammad Ḥusnī Mubārak (1981-2011). Le clip ne mise pas sur la grandiloquence, comme le premier document, mais sur le surgissement du sentiment, et adopte aussi bien dans la gestuelle que dans le discours musical une esthétique «populiste» (Virginia Danielson à propos d'Umm Kulthūm, citée avec pertinence dans une leçon) empruntant à la veine de la chanson *ša'bī* : le soutien à l'armée n'est pas un hymne militaire mais une ritournelle dansante, et le recentrement de l'Égypte sur elle-même est accompagné de marqueurs identitaires : mélodie «orientale» (mode *sīkāh*, la phrase mélodique du refrain étant empruntée à un chant religieux), concours de *qafalāt* (cadences finales) mélismatiques d'un chanteur à l'autre) et rythme *waḥda we-noṣṣ*. L'enjeu idéologique de la chanson est donc de présenter le soutien au régime qui va bientôt s'installer comme une liesse



populaire et plus précisément *baladī*. Ce parti-pris anti-élites est effectivement de l'ordre du populisme artistique.

On attendait un exposé précisément informé des circonstances historiques de production des œuvres (la préparation insistait sur la nécessité impérieuse de connaître l'histoire événementielle de l'Égypte contemporaine), exposées de façon neutre et sans parti-pris, et examinant dans le détail les textes en en décodant les allusions. Aucune des deux prestations n'aura totalement rempli le contrat ni tenu le temps imparti, en dépit de l'extrême richesse des documents, ceci en raison d'une connaissance trop limitée aussi bien des textes que des circonstances.

7.3. Commentaire en arabe littéral d'un texte littéraire ou de civilisation hors programme, suivi d'un entretien en arabe littéral avec le jury

<1	
1 à 2	
2 à 3	
3 à 4	
4 à 5	2
5 à 6	1
6 à 7	1
7 à 8	
8 à 9	
9 à 10	1
10 à 11	
11 à 12	1
12 à 13	2
13 à 14	
14 à 15	
15 à 16	
16 à 17	
17 à 18	

Textes présentés :

- *Al-Maqāma al-ḥamriyya* de Badī' al-Zamān al-Hamaḍānī,
- Introduction à la *Mufāḥarat al-ḡawārī wa-l-ḡilmān* d'Al-Ġāḥiz
- *Extrait du roman Al-Ṭalyānī de Šukrī al-Mabḥūt (2015)*
- *Extrait du roman Mawt ṣaḡīr de Muḥammad Ḥasan 'Alwān (2016)*

Les notes obtenues montrent que les présentations des candidats sur cette épreuve ont été très moyennes, voire mauvaises. Cela est dû à plusieurs facteurs : le non-respect du temps imparti (30



mn), le manque d'ancrage suffisant dans le texte, mais surtout des lacunes dans la culture littéraire et/ou historique, classique ou moderne. Cette culture permet d'analyser le texte à la lumière de son époque, et éventuellement de le comparer à d'autres textes du même genre.

En tout état de cause, voici quelques conseils fondamentaux afin de réussir cette épreuve.

Avant tout, une bonne introduction au texte dans laquelle on en indique la date et l'auteur, définit le genre et donne quelques éléments importants à la fois sur l'époque de composition et sur celle des événements rapportés. Un résumé concis du texte permet également au jury de mieux suivre la présentation du candidat. Le candidat doit imaginer un public dont tous les membres n'auraient pas pris connaissance du support et rendre malgré tout intelligible et pertinente sa prestation.

Il va sans dire que le but de cet exercice n'est pas celui de paraphraser le texte, mais de le questionner et d'en dégager la problématique principale qui sera développée dans le plan. Celui-ci est annoncé à la fin de cette introduction qui ne doit pas dépasser les cinq minutes.

Un plan original et thématique est souvent apprécié par rapport à un plan prévisible et qui suit le déroulement du texte dans sa linéarité. Il faut aussi veiller à ce que la durée des parties soit équilibrée.

Durant le développement du commentaire, des passages doivent être lus. Lorsque le texte est cité, il doit être expliqué s'il présente des difficultés lexicales, des tours complexes, des allusions, des doubles-sens, etc. Lorsque des vers sont cités, ils doivent être traduits et le mètre indiqué. Si des personnages historiques ou mythiques, ou des éléments d'intertextualité apparaissent dans le texte, il faut les présenter en quelques mots.

L'étude des champs lexicaux peut être intéressante, à condition qu'elle soit pertinente pour illustrer le plan.

Par exemple, pour l'extrait du roman historique *Mawt ṣaġīr* — mémoires imaginaires du célèbre soufi Ibn 'Arabī relatant le voyage du protagoniste encore enfant et de sa famille entre Murcie et Séville au temps de l'invasion almohade —, l'étude du champ lexical de la littérature de voyage (*adab al-rihla*) contribuait, dans une des présentations, à illustrer à la fois l'intertextualité avec ce genre classique, et les archaïsmes lexicaux qui caractérisent le genre du roman historique. L'Encyclopédie de l'Islam est à la disposition des candidats : dans un texte de ce type, elle aide grandement à préciser les circonstances historiques et décoder les allusions qui y sont faites dans le cours du texte. Ne pas l'utiliser est incompréhensible. Une autre piste sur un texte de ce type consisterait à partir des ressorts du roman historique contemporain et relever les procédés soulevant l'intérêt du lecteur et procurant le plaisir : information historique, présentation d'hypothèses de reconstitution comme réalités par le truchement de la diégèse, etc.

En ce qui concerne l'extrait du roman contemporain *Al-Ṭalyānī*, il ne présentait pas un intérêt stylistique particulier. Il s'agissait d'un long dialogue portant sur les courants politiques concurrents dans la Tunisie des dernières années de Bourguiba, se tenant entre un journaliste et son rédacteur en chef. Les positions antagonistes des personnages faisaient penser au roman à thèse, chacun des protagonistes exprimant, avec une précision et une concision irréalistes dans la conversation humaine, des jugements sur les forces en présence. Cependant, une connaissance approfondie de la littérature arabe moderne et contemporaine aurait permis aux candidats de relever le caractère typique de ce genre de texte, sorte de roman social et politique proposant une relecture de l'histoire, dans un contexte où la littérature remplace l'écriture historique proprement dite, bridée ou censurée par le pouvoir politique. Même si les contextes sont en train de changer, ce genre de roman est toujours très en vogue dans le monde arabe contemporain. Le « recul historique » pouvait aussi être



pris en compte : les personnages fictifs devisent de l'avenir devant un lecteur-cible (construit a priori comme tunisien et intellectuel) pour lequel cet avenir est déjà un passé proche voire son présent. On ne peut oublier que cette interrogation sur les courants de l'avant (islam politique, socialistes, libéraux, bourguibistes, partisans de l'intégration de l'islam politique dans le jeu politique et opposants à cette thèse) paraît dans la Tunisie post-révolutionnaire, et que son couronnement comme meilleur roman par l'*International Prize for Arabic Fiction 2015* s'inscrit dans un contexte de désenchantement suite aux évolutions troubles des « Printemps arabes ». Enfin, les compromissions des individus soumis par l'Etat totalitaire et les contradictions induites avec leurs principes affichés était un des ressorts principaux du second chapitre, à opposer au premier.

Pour ce qui est des deux textes classiques proposés, la matière linguistique, stylistique et culturelle y est si dense et leurs auteurs si célèbres que la difficulté était surtout celle de ne pas tomber dans les clichés ou dans une présentation faisant uniquement de ces textes une illustration comme une autre d'un genre littéraire. Pour un texte comme celui d'Al-Ġāhiz, par exemple, le caractère très licencieux de certains passages n'était pas une simple illustration de la présence du *ġidd* et du *hazl* dans l'*adab* classique, mais était à mettre en rapport, notamment, avec l'opposition que l'extrait établit entre les vrais savants (*man kāna šāḥiba 'ilm mumarranan muwaqqāḥan, ilfa tafkīr wa-tanqīb wa-dirāsa, wa ḥilfa tabayyun*) et ceux qui remplacent la vraie sagesse par une piété ostentatoire et hypocrite (*ba'du man yužhiru l-nusk wa-l-taqāššuf...laysa ma'ahu min al-ma'rifa wa-l-karam wa-l-nubl wa-l-waqār illā bi qadr hādā l-tašannu*). Cette piété s'oppose, dans le texte, à celle des vrais hommes de religion, les pieux ancêtres (*al-aslāf al-šāliḥūn*) représentés par les compagnons du Prophète et leurs successeurs. Une prestation proposait un plan très prometteur sur ce texte, examinant dans une première partie la dialectique *ġidd/hazl* avant d'analyser les procédés argumentatifs de l'auteur, mais peinait à mettre de la matière dans ces parties autrement qu'un relevé arbitraire et impressionniste de traits, alors qu'il ne faut pas hésiter à « mettre ses mains dans le moteur » des textes et à en éclairer de près le fonctionnement et les procédés.

La *Maqāma ḥamriyya* d'al-Hamaḍānī offrait une rare instance, pertinemment remarquée dans une prestation, de *double* anagnorisis [scène de la reconnaissance] d'Abū l-Fath al-Iskandarī : pieux imām le jour, vilipendant les buveurs venus ivres à la prière de l'aube et les livrant à la colère des fidèles, ivrogne débauché la nuit. Dénonciation des faux-dévots ou réflexion sur la dualité croyant-pécheur présente en chaque homme ? Un lien était possible avec la question au programme sur le mu'tazilisme, qui interroge le statut du pécheur et les limites du pardon divin. Quant au morceau de bravoure en fin de *maqāma* où l'éloge du vin est exprimé en *sağ'* sublime par la séduisante *sāqiya*, un candidat notait à propos qu'il reprenait les topoï et motifs (curieusement appelés clichés) de la *ḥamriyya* nuwāsienne, mais ce n'est que lors des questions que le jury découvrait que le candidat les comprenait effectivement et qu'il était à même de distinguer les éléments concernant l'aspect du vin (couleur, éclat) et ses effets (arrêt du temps), qu'il aurait fallu exposer avec précision dans son explication, avec le vocabulaire adapté (*tašbīh, kināya, isti'āra*, etc.), en montrant comment la prose ornée du XIe siècle propose une sorte de *mu'āraḍa* du poème nuwāsien, le *sağ'* constellé de *badī'* concurrençant la poésie dans un de ses domaines réservés.



7.4. Commentaire linguistique et culturel en français à partir de documents hors programme (écrits ou sonores) présentant une ou plusieurs variétés de l'arabe (dialectal, moyen, littéral moderne ou classique) incluant au moins une variété dialectale.

<1	
1 à 2	
2 à 3	
3 à 4	
4 à 5	
5 à 6	
6 à 7	
7 à 8	
8 à 9	1
9 à 10	
10 à 11	3
11 à 12	1
12 à 13	
13 à 14	
14 à 15	1
15 à 16	
16 à 17	1
17 à 18	1

Textes présentés :

marocain :

- extraits de *La tradition orale du Mejdoub*, L.-A. De Prémare (2)
- sketch de l'humoriste Ḥanān Fāḍilī, *al-rašwa*
- sketch *Al-dīwāna* + sketch stand up (le bilinguisme)

tunisien

- poème de Ṣāliḥ al-Ḥmīsī, *Fī blād el-ṭaranannī*

syrien

- websérie de Ḥassān Ḥassān '*Alā hawā l-ḥakī*, épisode *Al'āb zamān*
- extrait du roman de Fādī '*Azzām Bayt ḥudud* (2017)

L'horizon d'attente du jury pour l'épreuve orale hors-programme linguistique et culturelle est expliqué de façon extrêmement détaillée dans le rapport de 2006, téléchargeable sur le site interuniversitaire des concours

<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1174/files/2014/03/rapportagreg2006.pdf>

complété par le rapport de 2010. La différence entre candidats ayant été formés en linguistique et dialectologie et n'ayant pas de bases dans ces domaines demeure aisément perceptible dans les prestations et réponses apportées aux questions posées. On rappelle qu'on attend lors de l'épreuve que les documents soumis soient analysés dans une perspective culturelle et une perspective linguistique, la dernière ne devant en aucun cas faire l'objet d'un « saupoudrage » dans lequel les



principes de sélection des faits de langue seraient injustifiés. Tout document, quelle que soit sa nature, peut amener à de longs développements linguistiques, et il convient dès lors de sélectionner un petit nombre ou un faisceau de faits, selon des critères identifiables : lien avec la partie culturelle de l'explication, fréquence, fait aberrant, variante régionale ou sociale ou archaïque s'éloignant d'une koinè nationale, modification due à la nature littéraire du texte, etc. Les meilleures performances furent celles des candidats s'appropriant profondément les documents proposés et proposant des angles d'analyse pertinents et enrichissants pour le jury.

On rappellera qu'il est indispensable :

- de présenter les supports et leurs statuts.
- de résumer précisément le contenu des documents, en prenant comme hypothèse un public qui n'a pas totalement accès au sens du fait de sa non-maîtrise du dialecte considéré.
- de lire et traduire des passages significatifs des documents présentés.

Des documents de type audiovisuels étant de plus en plus régulièrement proposés, les candidats sont invités à prendre en considération leur dimension imagologique quand cet angle d'analyse est pertinent, et à s'informer de la production cinématographique, télévisuelle et/ou diffusée sur les plateformes en ligne de l'aire concernée.

On ne saurait trop conseiller aux candidats n'ayant pas reçu de formation en dialectologie et sociolinguistique dans leur cursus de s'y former bien avant l'approche des oraux, en se constituant une bibliographie sur le parler dans lequel il sont inscrit, notamment à partir des articles de l'*Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, et pour les arabophones dialectophones à fonder leur parler natif en objet d'étude systématisée. A titre d'exemple, une prestation — par ailleurs très honorable — portant sur un support marocain et discutant l'alternance [q]/[g] dans la réalisation du [ق] étymologique semblait n'avoir jamais lu la moindre étude sur le statut genré, social et communautaire des allophones dans les parlers arabes, alors qu'il s'agit d'un sujet classique de la sociolinguistique de cette langue, au Maroc comme ailleurs.



8. ANNEXES : SUJETS DE LA SESSION 2018

1. Dissertation en arabe littéral
2. Commentaire en langue française
3. Linguistique : commentaire dirigé en langue française d'un texte en langue arabe
4. Thème et version



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE ARE 1

SESSION 2018

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ARABE

DISSERTATION EN ARABE LITTÉRAL

Durée : 6 heures

Les dictionnaires arabes unilingues sont autorisés.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

قارن بين إعادة القراءة والنظر التي قام بها المؤلفون المعاصرون أحمد شوقي وصلاح عبد
الصبور وقاسم حداد لأسطورة مجنون ليلى.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE ARE 2

SESSION 2018

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ARABE

COMMENTAIRE EN LANGUE FRANÇAISE

Durée : 6 heures

Les dictionnaires arabes unilingues sont autorisés.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Les textes proposés sont reproduits dans l'état où ils se trouvent dans l'édition de référence. Il appartient au candidat d'en tenir compte.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

A

Commentez en langue française l'extrait suivant de *al-Uṣūl al-ḥamsa*, attribué à al-Qāḍī 'Abd al-Ġabbār, éd. Fayṣal Budayr 'Awn, Laġnat al-ta'lif wa l-ta'rīb wa l-naṣr, Ġāmi'at al-Kuwayt, 1998, p. 86 à 90.

فإن قيل: أفتقولون إن كل ما بنا من النعم فمن عند الله عز وجل؟
 قيل له: نعم، لأنه أحياناً، وأقدرنا، وأعطانا الآلات، ومكنتنا اللذات،
 وأعطانا الصحة والعافية [١٨ب] والحواس، ورزقنا أنواع الرزق، ثم كلفنا
 وأمرنا^(١) ونهانا لكي نعبد وندخل جنات^(٢) النعيم. وهذا^(٣) كمال النعمة في
 الدنيا والدين. فأما ما يصل إلينا من جهة^(٤) غير الله عز وجل من الهبة والعطية
 والميراث، فكله من الله عز وجل.

5

وأيضاً^(٥) فإن الله عز وجل هو الذي خلق ذلك وجعلنا بحيث^(٦) نملك،
 وجعل^(٧) معطينا^(٨) بحيث^(٩) يصلح أنه يعطي ويهب - فكذلك إن كل نعمة بنا
 فمن^(١٠) الله عز وجل.

فإن قيل: أفتقولون^(١١) قد أنعم الله علينا بأن كلفنا وأمرنا ونهانا وأن الكلام
 فعله؟

10

قيل له: نعم لأن الله^(١٢) عز وجل خلق العباد [١٩أ] ثم أمرهم ونهاهم
 وكلفهم، كما خلقهم ثم أحسن إليهم^(١٣)، فكما^(١٤) أن الإحسان مُخَدَّث
 فكذلك^(١٥) كلامه مُخَدَّث.

وقد قال^(١٦) عز وجل ﴿ما يأتيهم من ذكر من ربهم مُخَدَّث﴾^(١٧). والذكر
 هو^(١٨) القرآن لقوله تعالى: ﴿وهذا ذكر مبارك أنزلناه﴾^(١٩). وقوله^(٢٠): ﴿إن هو
 إلا ذكر وقرآن مبين﴾^(٢١) وقال عز وجل: ﴿وكان أمر الله مفعولاً﴾^(٢٢)، والأمر
 هو القرآن. وقال الله تعالى^(٢٣): ﴿نزل أحسن الحديث كتاباً متشابهاً﴾^(٢٤).

15

- | | |
|--|--------------------|
| (١) ط: - وأمرنا. | (١٣) ط: - إليهم. |
| (٢) ب: - جنات. | (١٤) ط: كما. |
| (٣) ط: وهذا. | (١٥) ب، ط: وكذلك. |
| (٤) في الأصل: جهته، ط: من غيره عز وجل. | (١٦) ب: + الله. |
| (٥) ط: - وأيضاً. | (١٧) الأنبياء: ٢. |
| (٦) أ: حيث. | (١٨) ط: - هو. |
| (٧) ط: وجعلنا. | (١٩) الأنبياء: ٥٠. |
| (٨) ط: يغطيها. | (٢٠) ط: + تعالى. |
| (٩) أ: حيث. | (٢١) يس: ٦٩. |
| (١٠) ط: من. | (٢٢) الأحزاب: ٣٧. |
| (١١) أ: أفتقولون. | (٢٣) ط: عز وجل. |
| (١٢) أ: فإن الله. | (٢٤) الزمر: ٢٣. |

والحديث لا يكون إلا محدثاً. وقال تعالى: ﴿الر كتاب أحكمت آياته ثم فصلت﴾^(١). وهذه علامة المحدث [١٩ب]. وقال^(٢): ﴿ومن قبله كتاب موسى إماما ورحمة﴾^(٣) وقَبْلَهُ^(٤) غيره لا يكون إلا محدثاً.

على أن القرآن سورة^(٥) كثيرة، وهو عربي، وينصف^(٦)، ويُتلى^(٧) ويستمع^(٨). ولا خلاف بين الأمة أن كل^(٩) ما سوى الله فهو مُحَدَّث.

فيجب^(١٠) أن يكون القرآن كلام الله^(١١) مُحَدَّثاً ومُحَدِّثه الله عز وجل^(١٢)، فإن أحداً^(١٣) غيره لا يقدر على مثله كما قال عز وجل^(١٤): ﴿قل لئن اجتمعت الإنس والجن على أن يأتوا بمثل هذا القرآن لا يأتون بمثله ولو كان بعضهم لبعض ظهيراً﴾^(١٥).

فإن قيل: أفتقولون^(١٦)، إن^(١٧) محمداً صلى الله عليه وسلم وآله^(١٨) نبيٌّ صادق؟

قيل له: نعم، والدليل على ذلك أن تحداهم^(١٩) أن يأتوا [٢٠] بمثل هذا القرآن، وهم في النهاية في الفصاحة. وقد علمنا أنهم قد حرصوا على إبطال أمره، فلو قدروا على مثل هذا^(٢٠) لبطل^(٢١) أمره ويتخلفوا^(٢٢) عنه، مع رغبتهم إلى محاربتهم ومقاتلتهم^(٢٣).

- | | |
|--|--------------------------------------|
| (١) هود: ١. | (١٢) ط: - محدثاً ومحدثه الله عز وجل. |
| (٢) ب: + تعالى. | (١٣) أ: أحد، ط: وأن أحداً. |
| (٣) الأحقاف: ١٢. | (١٤) ط: تعالى. |
| (٤) ب: وما وجدنا قبله، ط: وما وجد غيره قبله فهو محدث. | (١٥) الإسراء: ١٨. |
| (٥) ب: سور. | (١٦) ط: أفتقولون. |
| (٦) ب، ط: ويتنصف. وتضيف النسخة ط: ويتجزأ. | (١٧) ط: - إن. |
| (٧) أ، ط: ويتحرك | (١٨) ط: - وسلم وآله. |
| (٨) ب: ويستمع. | (١٩) ط: تحدى العرب. |
| (٩) أ: - كل. | (٢٠) ب، ط: القرآن. |
| (١٠) ط: ويجب. | (٢١) أ: لتبطلوا، ط: لأبطلوا. |
| (١١) أ: أن يكون كلام الله القرآن، ط: أن يكون القرآن وسائر كلام الله تعالى غيره.... | (٢٢) ط: وتخلفوا. |
| | (٢٣) ط: محاربتهم ومقاتلتهم. |

فلما علمنا أنهم قاتلوا وفارقوا أوطانهم وديارهم، دل ذلك على أنه^(١) لم يكن في قدرتهم مثل فعل القرآن^(٢)، وأن الله عز وجل جعله معجزاً^(٣) لرسوله صلى الله عليه وسلم^(٤) وليعلم^(٥) بذلك أنه نبي^(٦) صادق صلى الله عليه وسلم^(٧). كما جعل إحياء^(٨) الموتى وإبراء الأكمه والأبرص معجزة لعيسى بن مريم عليه السلام^(٩). وكما جعل فلق البحر وقلب العصا حية^(١٠) [٢٠ب] معجزة لموسى بن عمران صلى الله عليه^(١١). ويدل على ذلك^(١٢) أنه^(١٣) أيضاً، عليه السلام^(١٤)، أطمع الجماعة من طعام يسير، ودعا شجرة فجاءته^(١٥) من غير جاذب ولا دافع. ووضع يده على مِيضَاة^(١٦) فيها ماء ففات من بين أصابعه حتى

- (١) ط: أنهم.
(٢) ط: فعل مثل القرآن.
(٣) ب: مجزا (هكذا)، ط: معجزة.
(٤) ب، ط: وآله.
(٥) ط: لتعلم.
(٦) ط: رسول.
(٧) ب: + وسلم.
(٨) ط: كما علمنا أن إحياء.
(٩) ط: - ابن مريم عليه السلام.
(١٠) ط: - حية.
(١١) ط: - صلى الله عليه.
(١٢) أ: كذلك.
(١٣) ب، ط: - أنه.
(١٤) ط: - أيضاً عليه السلام.
(١٥) ط: فجاءت.

(١٦) الميضاة: الموضع يتوضأ فيه، هذا وقد ورد في صحيح البخاري عن أنس بن مالك... انطلق رجل من القوم فجاء بقدر من ماء يسير فأخذه النبي صلى الله عليه وسلم فتوضأ ثم مد أصابعه الأربع على القدر ثم قال قوموا فتوضئوا فتوضأ القوم حتى بلغوا فيما يريدون من الوضوء وكانوا سبعين أو نحوهم. وما ورد في صحيح مسلم كذلك عن جابر أن رسول الله صلى الله عليه وسلم ذهب لكي يقضي حاجته فنظر رسول الله فلم يجد شيئاً يستتر به فإذا شجرتان بشاطئ الوادي فانطلق رسول الله صلى الله عليه وسلم إلى إحداهما فأخذ بغصن من أغصانها فقال انقادي عليّ بإذن الله فانقادت معه كالبعير المخشوش الذي يصانع قائده حتى أتى الشجرة الأخرى فأخذ بغصن من أغصانها فقال: انقادي عليّ بإذن الله فانقادت معه كذلك حتى إذا كان بالمنصف مما بينهما لأمّ بينهما يعني جمعهما، فقال التثما عليّ بإذن الله فالتأمتا» راجع صحيح مسلم - كتاب الزهد ج ٤ ص ٢٣٠٦ - ٢٣٠٧ طبعة دار الحديث - القاهرة. ط ١.

شرب الناس منه وتوضأوا. وسَبَّحَ الحصا في كفه. فكل^(١) ذلك ليس في مقدور البشر. فثبت انه^(٢) نبي صادق، وأنه يلزمنا أن نقبل منه ما أمرنا به ونهانا عنه، وأن القرآن كلام الله عز وجل، يلزمنا أن نعمل بما فيه. فإن قيل^(٣): إذا كان^(٤) القرآن آيات مختلفات^(٥)، كيف تعملون بها مثل [٢١] قوله تعالى: ﴿ليس كمثله شيء﴾^(٦). وقال في موضع آخر: ﴿وما خلقت الجن والإنس إلا ليعبدون﴾^(٧) وقال^(٨) ﴿ولقد ذرأنا لجهنم كثيراً من الجن والإنس﴾^(٩).

5

قيل له: إن القرآن فيه محكم ومتشابه، كما قال عز وجل^(١٠) ﴿هو الذي أنزل عليك الكتاب منه آيات محكمات هن أم الكتاب وأخر متشابهات﴾^(١١). فبين الله عز وجل أن الواجب ردُّ المتشابه إلى المحكم^(١٢)، وأن يحمل على^(١٣) ما يوافق العقل^(١٤)، والعقل يقتضي^(١٥) على الصحيح^(١٦). فما وافق دليل العقل^(١٧) حُكِمَ بصحته، وما خالف حُكِمَ^(١٨) على ما يوافقه. ولهذا قلنا إن قوله^(١٩): ﴿ليس كمثله شيء﴾ هو المحكم^(٢٠)، وقوله^(٢١) ﴿وجاء ربك﴾ معناه وجاء أمر [٢١] بربك. وقلنا إن قوله عز وجل^(٢٢) ﴿وما خلقت الجن والإنس إلا ليعبدون﴾^(٢٣) محكم لأنه^(٢٤) خلق جميعهم للعبادة^(٢٥).

10

15

وقوله تعالى^(٢٦): ﴿ولقد ذرأنا لجنهم كثيراً...﴾ مجاز - والمراد أن

- | | |
|--|--|
| (١) ب، ط: وكل. | (١٤) ب، ط: - يوافق العقل. |
| (٢) ط: + صلى الله عليه وسلم وآله وسلم. | (١٥) يمكن أن تقرأ في المخطوط: يقتضى، ولعها يقضى. |
| (٣) ب: قال. | (١٦) ط: + منه. |
| (٤) ط: إذا كان. | (١٧) ب: - العقل. |
| (٥) أ: مختلفة. | (١٨) ط: حمل. |
| (٦) الشورى: ١١. | (١٩) أ: - إن قوله. |
| (٧) الذاريات: ٥٦. | (٢٠) ط: هو المحكم. |
| (٨) أ، ط: - وقال. | (٢١) الفجر: ٢٢. |
| (٩) الأعراف: ١٧٩. | (٢٢) ب: تعالى، ط: - عز وجل. |
| (١٠) ب، ط: تعالى. | (٢٣) الذاريات: ٥٦. |
| (١١) آل عمران: ٧. | (٢٤) ط: إنه. |
| (١٢) ط: - فبين الله عز وجل أن الواجب رد المتشابه إلى المحكم. | (٢٥) ط: لعبادته. |
| (١٣) ط: على. | (٢٦) أ، ب: - تعالى. |

مصيرهم إلى جهنم. ثم كذلك كل ما في كتاب الله عز وجل مُحْكَمٌ يدل عليه، وإن لم يكن فالعقل يدل عليه. وإنما جعل الله بعضَ القرآن مُحْكَمًا وبعضه مُتَشَابِهًا ليكون الناس أقرب إلى النظر فيه والاتكال على أدلة العقول، ومحاكاة العلماء دون التقليد، ولوجب على العاقل ألا يعتقد إلا المحكم وما يدل عليه [٢٢٢] العقل والمتشابه على الوجه الذي يوافق ذلك.

5



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE ARE 3

SESSION 2018

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ARABE

LINGUISTIQUE : COMMENTAIRE DIRIGÉ EN FRANÇAIS
D'UN TEXTE EN LANGUE ARABE

Durée : 6 heures

Les dictionnaires arabes unilingues sont autorisés.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

A

Le texte ci-joint est extrait de l'ouvrage suivant : Ibn al-Jawzī, *Damm al-hawā*, édition Aḥmad 'Abd al-Salām 'Aṭā, Beyrouth, Dār al-Kutub al-'Ilmiyya, 1978, p. 294-300.

N.B. 1 : Considérez l'extrait suivant du seul point de vue des questions posées sans prendre du temps pour chercher à le comprendre en profondeur ou à le commenter d'un point de vue littéraire ou historique, ce qui constituerait une réponse « hors sujet ».

N.B. 2 : Ce texte est reproduit ou recomposé tel qu'il apparaît dans l'édition citée en référence, sans modification. Il appartient au candidat d'en tenir compte.

N.B. 3 : Dans les questions ci-dessous, certains mots ou expressions sont présentés en caractères arabes, à des fins d'évaluation. Dans vos réponses, tous les mots ou les phrases cités par vous doivent obligatoirement être transcrits et traduits.

N.B. 4 : Les durées conseillées ci-dessous permettent de déduire le nombre de points attribué à la question posée.

Questions hors-programme

(durée totale conseillée : 2h)

Question 1 :

(durée conseillée 20 minutes)

Indiquez le mètre des vers situés : (a) page 3, lignes 23 à 26, et (b) page 5, lignes 5 et 6.

Expliquez, pour le 2nd groupe de vers, la manière dont vous êtes parvenu à ce résultat.

Question 2 :

(durée conseillée 40 minutes)

Le texte comprend plusieurs verbes de forme simple à 3^e radicale *w* ou *y*, pour lesquels une difficulté de vocalisation de la deuxième consonne radicale au pluriel masculin se présente. (Il ne vous est pas demandé d'établir l'inventaire de ces verbes.) Indiquez la règle correspondante, que vous illustrerez :

- en vocalisant les verbes suivants : p. 7, l. 1 : دعوني – p. 7, l. 14 : نهوا – p. 7, l. 15 : شكوا – p. 8, l. 18 : سعوا ;
- en donnant pour ces verbes la vocalisation de la forme du pluriel masculin à la conjugaison préfixée (*muḍāri'*) ;
- en comparant ces formes avec celle du duel aux deux conjugaisons préfixée et suffixée (*māḍin*).

Question 3 :

(durée conseillée : 60 minutes)

Les récits qui composent ce texte comportent de nombreuses structures temporelles, caractéristiques de l'arabe classique. Commentez les emplois de *lammā*, '*idā bi-*' ; '*idā*' ; *baynā* ; '*id*', ainsi que *hattā* (plusieurs structures). Appuyez-vous, dans votre commentaire, sur un seul exemple pour chaque conjonction. Indiquez pour cet exemple, si elle existe, la différence avec l'usage contemporain.

Questions du programme :

(durée totale conseillée : 4h)

Question 1 :

(durée conseillée : 60 minutes)

Indiquez, pour les patrons « quadrilittères » à un seul augment (*al-'awzān al-mazīda bi-ḥarf*), leurs sens grammaticaux de base et dérivés, en les illustrant à partir de quelques exemples significatifs pris dans le texte.

Question 2 :

(durée conseillée : 60 minutes)

Commentez, en choisissant quelques exemples significatifs dans le texte, les valeurs des trois patrons simples (*ṣiyāḡ al-fi'l al-mujarrad*).

Question 3 :

(durée conseillée 2h)

Quelles valeurs sémantiques sont associées au morphème écho *t* (ou augment *t*) dans les patrons *ifta'ala*, *tafa'ala*, *tafā'ala* et *istaf'ala*? (Pour les trois derniers, rappelez le lien avec la forme à un seul augment correspondante.) Illustrez votre propos à partir de quelques exemples choisis dans le texte.

الباب الواحد والأربعون

في ذكر من ضربت به الأمثال في العشق

أشهر المشهورين بذلك مجنون ليلي. وله أخبار كثيرة وأشعار كثيرة، وإنما أنتقي محاسنها. اختلف العلماء بالأنساب في اسمه ونسبه.

أخبرنا محمد بن ناصر، قال: أنبأنا أحمد بن محمد البخاري، قال: أنبأنا أبو محمد الحسن ابن علي الجوهري.

وأخبرنا ابن ناصر، قال: أنبأنا المبارك بن عبد الجبار، أنبأنا أبو القاسم علي بن المحسن التنوخي، قال: أنبأنا أبو عمر بن حيويه، قال: حدثنا محمد بن خلف، قال: قال ابن داب، عن رباح بن حبيب العامري، قال: هو قيس بن الملوّح بن مزاحم. وقال أبو عبيدة: هو البختري بن الجعدي.

وقال أبو عمرو الشيباني: أخبرني أبو بكر الوالبي، عن بعض ولد علي بن أبي طالب، قال: هو قيس بن معاذ العقبلي. وقال أبو العالية: هو الأقرع بن معاذ.

أنبأنا محمد بن عبد الباقي، قال: أنبأنا علي بن المحسن، قال: أنبأنا ابن حنويه، قال: أخبرنا محمد بن خلف، قال: أخبرني أحمد بن حرب، قال: أخبرني ابن أبي كريم، قال: أخبرنا أبو قلابة العامري، عن القاسم بن سويد الحرّمي، قال: كان في بني عامر ثلاثة مجانين: معاذ ليلي، وهو معاذ بن كليب، أحد بني عامر بن عبّيد. وقيس بن معاذ. ومهدي بن الملوّح الجعدي.

فأما ليلي فاختلفوا في نسبها، فقال بعضهم: ليلي بنت مهدي. وقال بعضهم: ليلي بنت ورد من بني ربيعة. وفي كنيثها قولان: أحدها أم مالك، وكذلك كناها المجنون في شعره. والثاني أم الخليل.

سياق بداية معرفة المجنون بليلى

اختلفوا في ذلك. فأخبرنا محمد بن ناصر، قال: أنبأنا المبارك بن عبد الجبار،

وأخبرتنا شُهدة بنت أحد، قالت: أنبأنا أبو محمد بن السراج، قال: أنبأنا علي بن المحسن التنوخي.

وأخبرنا ابن ناصر، قال: أنبأنا أحد بن محمد البخاري، قال: أنبأنا أبو محمد الجوهري، قال: أنبأنا ابن حيويه، قال: حدثنا محمد بن خلف، قال: أخبرني أبو محمد بن البلخي، قال: أخبرني عبد العزيز بن صالح، عن أبيه، عن ابن داب، قال: حدثني رجل من بني عامر، يقال له رباح بن حبيب، قال: كان من بني عامر جارية من أجل النساء، لها عقل وأدب، يقال لها ليلى بنت مهدي، فبلغ المجنون خبرها وما هي عليه من الجمال والعقل، وكان صبياً بمحادثة النساء. فعمد إلى أحسن ثيابه فلبسها وتهياً، فلما جلس إليها وتحدث بين يديها، أعجبته ووقعت بقلبه.

فَظَلَّ يومه ذلك يحدثها وتحدثه حتى أمسى. فانصرف إلى أهله. فبات بأطول ليلة، حتى إذا أصبح مضى إليها، فلم يزل عندها حتى أمسى، ثم انصرف، فبات بأطول من ليلته الأولى، وجهد أن يغمض، فلم يقدر على ذلك، فأنشأ يقول:

نهارى نهارَ الناس حتى إذا بدا لي الليل هزَّتني إليك المضاجعُ
أقضي نهارى بالحديث وبالمنى ويمعني والهَمُّ بالليل جامعُ
وأدام زيارتها، وترك إتيان كل من كان يأتيه. فوقع في قلبها مثل الذي وقع في قلبه.

فجاء يوماً يحدثها ف جعلت تعرض عنه وتقبل على غيره تريد أن تمتحنه وتعلم ما في قلبه. فلما رأى ذلك منها اشتد عليه وخرج. فلما خافت عليه أقبلت عليه فقالت:

كِلانا مظهرٌ للناس بُغضاً وكلٌّ عند صاحبه مكينُ
فسرِّي عنه عند ذلك. فقالت: إنما أردت امتحانك، والذي لك عندي أكثر من الذي لي عندك، وأنا معطية الله عهداً إن أنا جالستُ بعد يومي هذا رجلاً سواك حتى أذوق الموت، إلا أن أكرهه على ذلك.

فانصرف وهو أسرُّ الناس، فأنشأ يقول:

أظنُّ هواها تاركِي بمضلةٍ من الأرض لا مالٌ لديّ ولا أهلُ
ولا أحدٌ أفضي إليه وصيتي ولا وراثٌ إلا المطيئة والرخلُ
مَحاً حُبها حبَّ الألى كُنَّ قبلها وحلَّت مكاناً لم يكن حلٌّ من قبلُ

قلت: قد ذكرنا في هذه الحكاية قوله: «هَرَّتْنِي إِلَيْكَ الْمَضَاجِعُ»، وما روي لنا إلا بالزاي، ولا سمعنا أحداً يذكره إلا كذلك.

ثم رأينا الفتح بن جني يذكره بالراء، فقال: «هَرَّتْنِي إِلَيْكَ الْمَضَاجِعُ».

قال: والزاي تصحيف عندهم. قال: ويقال هَرَّ الشَّيْءُ يَهْرُ ويهره إذا كرهه. فمعنى هرتني: كرهتني فَنَبَتُ بي. قلت: وفي بداية معرفتها قول آخر.

أخبرنا ابن ناصر، قال: أنبأنا أحمد بن محمد البخاري، قال: أنبأنا أبو محمد الجوهري. وأخبرنا محمد بن عبد الباقي، قال: أنبأنا علي بن المحسن، قال: أنبأنا أبو عمر بن حَيَّويه، قال: حدثنا محمد بن خلف، قال: قال العُمري، عن لقيط بن بُكير المحاربي: أن المجنون علقَ بلبلى علاقة الصِّبَا، وذلك أنها كانا صغيرين يرعيان أغناماً لقومهما، فعلق كل واحد منها صاحبه، إلا أن المجنون كان أكثر منها.

فلم يزالا على ذلك حتى كبرا، فلما علم بأمرهما حُجبت ليلي عنه، فزال عقله. وفي ذلك يقول:

تعلقتُ ليلي وهي ذات ذؤابة ولم يَبْدُ للأتراب من ثديها حجمُ
صغيرين نرعى البهَمَ يا ليت أننا إلى اليوم لم نَكْبُرْ ولم تكبر البهَمُ

أخبرتنا شهدة بنت أحمد، قالت: أنبأنا جعفر بن أحمد، قال: أنبأنا أبو بكر الأردستاني، قال: أنبأنا أبو عبد الرحمن السلمي، قال: حدثنا أحمد بن سعيد، قال: حدثنا محمد بن سعيد، قال: حدثنا عباس الترقفي، قال: حدثنا عبد الله بن عمرو، قال: حدثنا الحسن بن علي، قال: حدثنا أبو غياث البصري، عن إبراهيم بن محمد الشافعي، قال: بينا ابن أبي مليكة يؤذن إذ سمع الأخضر الجدي يتغنى في دار العاص ابن وائل ويقول:

صغيرين نرعى البهَمَ يا ليت أننا إلى الآن لم نَكْبُرْ ولم تكبر البهَمُ

قال: فأسرع في الأذان، فأراد أن يقول: حي على الصلاة، فقال: حي على البهَم، حتى سمعه أهل مكة، فجاء يعتذر إليهم!

أخبرنا ابن ناصر، قال: أنبأنا المبارك بن عبد الجبار، قال: أنبأنا أبو القاسم التنوخي، قال: حدثنا ابن حيويه، قال: أنبأنا محمد بن خلف، قال: حدثنا عبد الله بن عمرو، قال: حدثني يحيى بن أبي جابر، قال: حدثني ربيعة بن عبد الحميد قال: كان

المجنون من ولد أبي بكر بن كلاب فأتى عليه عصرٌ من الدهر لا يعرف ليلي ثم عشقها ، فخطبها فلم يزوجه ، فاشتدت حالته وزاد ما كان يجده وفشا أمره في الناس ، فلقيه ابن عم له ، فقال : يا أخي اتق الله في نفسك فإن هذا الذي أنت فيه من عمل الشيطان ، فازجره عنك . فأنشأ يقول :

يا حَبَّذا عملُ الشيطان من عملٍ إن كان من عمل الشيطان حَبَّيها
مَنِيَّتْهَا النفسَ حتى قد أضرتَّ بها وأُحْدِثْتُ خُلُقًا مِمَّا أَمْنِيها

5

قال ابن خلف: وقال أبو عبيدة: كان المجنون يجلس في نادي قومه وهم يتحدثون ، فيقبل عليه بعض القوم ؛ فيحدثه وهو باهت ينظر إليه ، ولا يفهم ما يحدثه به ، ثم يثوب إليه عقله فيسأل عن الحديث فلا يعرفه .

فحدثه مرة بعض أهله بحدِيث ، ثم سأله عنه في غد ، فلم يعرفه ، فقال : إنك لمجنون . فقال :

10

إني لأجلس في النادي أحدثهم فأستفيق وقد غالتني الغولُ
يهوي بقلبي حديث النفس دونكم حتى يقول خليلي أنت مخبولُ

قال أبو عبيدة: فتزايد الأمر به حتى فقد عقله ، فكان لا يقرُّ في موضع ، ولا يؤويه رَحْل ، ولا يعلوه ثوب إلا مزَّقه . وصار لا يفهم شيئاً مما يكلم به ، إلا أن تذكر له ليلي ، فإذا ذكرت أجاب النداء به ورجع عقله .

15

أبنأنا محمد بن عبد الباقي ، قال : أبنأنا علي بن المحسن ، قال : أبنأنا ابن حيويه ، قال : حدثنا محمد بن خلف ، قال : روى رباح بن حبيب ، عن رجل من بني عامر قال : لما كثر ذكرُ المجنون لليلي ، واشتهر أمره ، اجتمع إلى أبيه أهله ، وكان سيداً فقالوا له : زوج قيساً فإنه سيكف عن ذكر ليلي ، وينساها ، فعرض عليه أبوه التزويج فأبى وقال : لا حاجة لي إلى ذلك . فأتى ليلي بعض فتیان القوم ممن كان يحسد قيساً ويعاديه ، فأخبرها أنه على أن يتزوج .

20

وجاء المجنون كما كان يجيء ، فحجبتة ، ولم تظهر له ، فرجع وهو يقول :

فوالله ما أدري علام هجرتني وأيِّ أموري فيك يا ليلَ أركبُ
أقطعُ جبلَ الوصل ، فالموت دونه أم أشربُ رَنَقًا منكم ليس يُشربُ
أم أهربُ حتى لا يُرى لي مجاورٌ أم أفعلُ ماذا ، أم أبوح فأغلبُ
فو الله ما أدري وإني لدائبٌ أفكرُ ما جُرَمي إليها فأعجبُ

25

قال: فبلغها قوله؛ فأنشأت تقول: صدق والله قيس حيث يقول:

ومن يُطع الواشين لا يتركوا له صديقاً وإن كان الحبيب المقرَّباً

أخبرنا محمد بن أبي منصور، قال: أنبأنا أحمد بن محمد البخاري، وأخبرتنا شهدة،
قالت: أنبأنا أبو محمد بن السراج، قال: أنبأنا الحسن بن علي الجوهري، قال: أنبأنا ابن
حيويه، قال: حدثنا محمد بن خلف، قال: قال أبو عمرو الشيباني، لما ظهر من المجنون ما
5 ظهر، ورأى قومه ما ابتلي به، اجتمع قومه إلى أبيه وقالوا: يا هذا قد ترى ما ابتلي به
ابنك؛ فلو خرجت به إلى مكة فعاذ ببيت الله، وزار قبر رسول الله ﷺ ودعا الله عز
وجل رجونا أن يرجع عقله ويعافيه الله تعالى. فخرج أبوه حتى أتى مكة؛ فجعل يطوف
به ويدعو الله له بالعافية وهو يقول:

دعا المحرمون الله يستغفرونه بمكة وهنأ أن ستمحي ذنوبها
وناديت أن يا رب أول سؤلتي لنفسي ليلي ثم أنت حسيها
فإن أعط لي في حياتي لا يتب إلى الله خلق توبة لا أتوبها

حتى إذا كان بمنى نادى مناد من تلك الخيام: يا ليلي. فخر قيس مغشياً عليه،
واجتمع الناس حوله ونضحوا على وجهه الماء، وأبوه يبكي عند رأسه، ثم أفاق وهو
يقول:

وداع دعا إذ نحن بالخيف من منى فهيج أطراف الفؤاد وما يدري
دعا باسم ليلى غيرها فكأنما أطار بليلي طائراً كان في صدري

أخبرتنا شهدة قالت أخبرنا جعفر بن أحمد، قال أنبأنا أبو محمد الجوهري، قالت:
حدثنا محمد بن العباس، قال: حدثنا محمد بن خلف، قال ذكر محمد بن حبيب عن هشام
ابن محمد الكلبي وغيث الباهلي وأبي عمرو الشيباني، عن ابن دأب، عن رباح، قال حدثني
20 بعض المشايخ قال: خرجت حاجاً، حتى إذا كنت بمنى إذا بمجاعة على جبل من تلك
الجبال، فصعدت إليهم فإذا فيهم فتى أبيض حسن الوجه وقد علاه الصفار وبدنه ناحل،
وهم يسكونه.

فسألتهم عنه، فقالوا هذا قيس الذي يقال له المجنون، خرج به أبوه لما بلي به
يستجير له ببيت الله الحرام وقبر محمد عليه أفضل الصلاة والسلام، فلعل الله أن يعافيه.
قلت لهم: فما لكم تمسكونه؟ قالوا: نخاف أن يجني نلى نفسه جناية تتلفه. قال: وهو

يقول لهم: دَعُونِي أَتَنَسَّم صَبَا نَجْدٍ . فقال لي بعضهم: ليس يعرفك، فلو شئت دنوت منه فأخبرته أنك قد قدمت من نجد وأخبرته عنها . قلت: نعم أفعل . فدنوتُ منه، فقالوا: يا قيس هذا رجل قديم من نجد . قال: فتنفَّس حتى ظننتُ أن كبده قد تصدعتُ ثم جعل يسألني عن موضع موضع ووادٍ وادٍ، فأنا أخبره، وهو يبكي . ثم أنشأ يقول:

ألا حَبَّذا نَجْدٌ وطيبُ ترابه
ألا ليت شعري عن عَوَارِضِي قَنَأُ
وعن جارتينَا بالبَيْتِ إلى الحمى
وعن عُلُويَاتِ الرِّيحِ إذا جَرَّتْ
وعن أقحوان الرمل ما هو صانعٌ
إذا هو أثرى ليلَةَ بثرى جَعْدِ
وأرواحه إن كان نَجْدٌ على العهدِ
بطولِ الليالي هل تغيَّرتَا بعدي
على عهدنا أم لم يَدُوما على العهدِ
بريح الخزامى هل تهبُّ على نجدِ
إذا هو أثرى ليلَةَ بثرى جَعْدِ

5

أخبرنا ابن أبي منصور، قال: أنبأنا المبارك بن عبد الجبار، قال: أنبأنا علي بن المحسن، قال: أنبأنا أبو عمر بن حيويه، قال: حدثنا محمد بن خلف، قال: قال محمد بن زياد بن الأعرابي: لما شبب المجنون بليلي، وشهر بجبها، اجتمع إليه أهلها، فمنعوه من محادثتها، وزيارتها، وتهدوه، وأوعدوه بالقتل، فكان يأتي امرأة فتعرف له خبرها، فنهوا تلك المرأة عن ذلك، فكان يأتي غفلات الحي في الليل.

10

فلما كثر ذلك خرج أبو ليلي ومعه نفر من قومه إلى مروان بن الحكم فشكوا إليه ما ينالهم من قيس بن الملوح، وسألوه الكتاب إلى عامله عليهم يمنعه من كلام ليلي . فكتب لهم مروان كتاباً إلى عامله يأمره أن يحضر قيساً، ويتقدم إليه في ترك زيارة ليلي، فإن أصابه أهلها عندهم فقد أهدروا دمه .

15

فلما ورد الكتاب على عامله بعث إلى قيس وأبيه وأهل بيته، فجمعهم، وقرأ عليهم كتاب مروان، وقال لقيس: اتق الله في نفسك، لا يذهب دمك هدرًا، فانصرف قيس وهو يقول:

20

ألا حُجبت ليلي وآلى أمرها
وأعدني فيها رجال أبوهم
على غير شيء غير أني أحبها
عليّ يميناً جاهداً لا أزورها
أبي وأبوها خُشنت لي صدورها
وأن فؤادي عند ليلي أسيرها

فلما أيس منها وعلم أن لا سبيل إليها، صار شبيهاً بالتائه العقل، وأحبَّ الخلوة وحديث النفس، وتزايد الأمر به حتى ذهب عقله، ولعب بالحصا والتراب، ولم يكن

25

يعرف شيئاً إلا ذكرها، وقول الشعر فيها، وبلغها ما صار إليه قيس فجزعت أيضاً لفراقه، وضنيت ضنى شديداً.

أنبأنا محمد بن عبد الباقي، قال: أنبأنا علي بن المحسن، قال: أخبرنا ابن حيويه، قال: أنبأنا محمد بن خلف، قال: حدثني إسحاق بن محمد، قال: حدثني أبو معاذ النميري: أن مروان بن الحكم استعمل رجلاً من قيس على صدقات كعب بن ربيعة بن عامر، وهم قيس والحريش وجعدة، فسمع بغير قيس بن معاذ وهو مجنون بني عامر، فأمر أن يؤتى به، فأتى به فسأله عن حاله، واستنشه فأنشده، فأعجب به وقال له: الزمني فلك أن أحتال لك في أمر ليلي حتى أجمع بينك وبينها، فلازمه، وكان يأتيه فيتحدث إليه.

وكان لبني عامر مجتمع يجتمعون فيه في كل سنة، وكان الوالي يخرج معهم إلى ذلك المجتمع لئلا يكون بينهم اختلاف، فحضر الوقت، فقال قيس للوالي: أتأذن لي في الخروج معك إلى هذا المجتمع؟ فأذن له.

فلما عزم على الخروج جاءه قوم من رهط قيس، فقالوا له: إنما سألك الخروج معك ليرى ليلي ويكلمها، وقد استعدى عليه بعض أهلها وأهدر لهم السلطان دمه إن أتاهم. فلما قالوا له ذلك منعه من الخروج معه وأمر له بقلائص من إبل الصدقة، فردها وأبى أن يقبلها، وأنشأ يقول:

رَدَدْتُ قَلَائِصَ الْقُرَشِيِّ لَمَّا بَدَأَ لِي النِّقْضُ مِنْهُ لِلْمَهْودِ
سَعَوْا لِلْجَمْعِ ذَاكَ وَخَلَّفُونِي إِلَى حَزَنِ أَعَالِجِهِ شَدِيدِ

فلما علم قيس بن معاذ أنه قد منع، وأن لا سبيل إليها، ذهب عقله، وصار لا يلبس ثوباً إلا خرقة، وهام على وجهه عرياناً، لا يعقل شيئاً مما يكلم به، ولا يصلي، فلما رأى أبوه ما صنع بنفسه خاف عليه التلف، فحبسه وقيده، فجعل يأكل لحمه، ويضرب بنفسه الأرض.

فلما رأى أبوه ذلك حل قيده وخلاه، فكان يدور في فيافيهم عرياناً، ويلعب بالتراب، وكانت له داية لم يكن يأنس بأحد غيرها، وكانت تأتيه في كل يوم برغيف وماء، فتضعه بين يديه فربما أكله وربما تركه ولم يأكله.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAE ARE 4

SESSION 2018

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ARABE

THÈME ET VERSION

Durée : 6 heures

Les dictionnaires arabes unilingues sont autorisés.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le thème et la version sont à rédiger sur des copies distinctes.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Thème arabe

Traduire intégralement en arabe littéral (en écriture entièrement voyellée), le texte suivant :

Comme aucun journal, y compris les plus grands, n'en reproduisit le moindre passage (le risque était trop grand)*, nous fûmes poursuivis, accusés, inculpés, sans qu'on sût pourquoi. J'appris alors à connaître ce qu'était un juge d'instruction, ses privilèges, son souci de nous imposer sa loi plutôt que d'en être le représentant. Juge pourtant remarquable et gêné. Sur deux points, nous nous heurtâmes vivement. Quand je lui fis remarquer que le Premier ministre d'alors, Michel Debré, dans un discours déclamé deux à trois jours auparavant à Strasbourg, ayant annoncé que nous serions sévèrement punis, avait déjà prononcé le jugement et rendait donc sa tâche inutile, puisque nous étions par avance condamnés, il entra dans une vive colère, et je me souviens de l'un de ses propos : « il y a des choses que l'on ne dit pas ici. » (...)

Notre autre sujet de désaccord était plus grave, mettant en cause une coutume qui n'a jamais été abolie, même si rien ne l'impose et si tout devrait l'empêcher. Ma déposition terminée, le juge voulut la dicter au greffier : « Ah non, lui dis-je, vous ne substituerez pas vos paroles aux miennes. Je ne mets pas en doute votre bonne foi, mais vous avez une manière de dire que je ne puis accepter. » Il insista. « Je ne signerai pas. » (...) Finalement, il céda et me laissa redire strictement les mots que j'avais prononcés.

Extrait de Maurice BLANCHOT, *Pour l'amitié*, Paris, éd. Fourbis, 1996.

*Note (à ne pas traduire) : il s'agissait de la *Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie*, ou *Déclaration des 121*, publiée par Les Lettres nouvelles (NADEAU) et Les Temps modernes (SARTRE).

Version arabe

Traduire intégralement en français le texte suivant :

ابن جامع و جارية

قال ابن جامع : لحقتني ضائقة شديدة بمكة فانتقلتُ إلى المدينة، فخرجتُ ذات يومٍ وما أملكُ إلاّ ثلاثة دراهم، وإذا بجارية تقول :

شكّونا إلى أحبابنا طولَ ليلنا
وذاك لأنّ النومَ يَغشى عُيونهم
فقالوا لنا : ما أقصرَ الليل عندنا!
سِراعاً ولا يَغشى لنا النومَ أعيُننا
إذا ما دنا الليل المُضِرُّ بذِي الهوى
جزعنا وهم يستبشرون إذا دنا
فلو أنّهم كانوا يُلاقون مثلما
نُلاقِي لكانوا في المضاجع مثلنا

قال : فأخذ غناؤها بقلبي ولم يدُر لي منه حرف. فقلت : يا جارية، ما أدري أوجهك أحسن أم غناؤك؟ فلو شئتِ أعدتِ. قالت : حباً وكرامةً. ثمّ أسندت ظهرها إلى جدار وانبعثت تغنيه، فما دار لي منه حرف. فقلت : لو تفضّلتِ مرّةً أخرى! فقطّبت وكَلّحت وقالت : ما أعجب أمركم! يجيء الواحد منكم إلى الجارية عليها الضريبة⁽¹⁾ فيشغلها عن ضريبتها! فرميتُ لها بثلاثة دراهم، فأخذتها وقالت : أحسبك تأخذ بهذا الصوت ألف دينار وألف دينار وألف دينار. ثم أعادته ففهمته. ثم سافرتُ إلى بغداد، وآل الأمرُ إلى أن غنيتُ الرشيد بالأبيات فأعطاني ثلاثة أكياس في كل كيس ألف دينار، فتبسّمت. فقال : مالك؟ فأخبرته خبر الجارية.

صلاح الدين الصفدي، كتاب الوافي بالوفيات.

(éd. Jacqueline Sublet et Ali Ammara, Wiesbaden, 1969)

⁽¹⁾ الضريبة ما يفرضه السيّد على مملوكه من المال يؤدّيه إليه كلّ يوم.
(La note n'est pas à traduire)